



MCNG
**PROJET
SOCIAL**
2026/2030

TABLE DES MATIÈRES

p.3 - AVANT PROPOS

p.4 - INTRODUCTION

Partie 1 - ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2020–2025

p.5 - Chapitre 1 : CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION

p.11 - Chapitre 2 : DIAGNOSTIQUE DE TERRITOIRE

p.13 - Chapitre 3 : LE QUARTIER EST–LA MONNAIE

p.18 - Chapitre 4 : ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2020–2025

p.24 - Chapitre 5 : PAROLES D'HABITANTS

Partie 2 - PROJET SOCIAL 2026 2030

p.28 - Chapitre 6 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Partie 3 - MOYENS ET ÉVALUATION

p.39 - Chapitre 7 : RICHESSES HUMAINES ET PARTENARIATS

p.40 - Chapitre 8 : RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

p.42 - Chapitre 9 : ÉVALUATION ET SUIVI

Partie 4 - PROJET FAMILLE 2030

p.44 - Chapitre 10 : UN VOLET TRANSVERSAL

p.47 - CONCLUSION

AVANT-PROPOS

La Maison Citoyenne Noël Guichard présente son Projet Social 2026 2030 dans un contexte territorial, social et institutionnel profondément transformé. Ce projet marque une étape décisive pour l'association, engagée depuis plus de cinquante ans dans l'accompagnement des habitants du quartier Est-La Monnaie et plus largement de la ville de Romans sur Isère.

Entre 2020 et 2025, l'association a traversé une période d'instabilité exceptionnelle : cinq déménagements successifs, deux années de travaux, une direction en transition, puis l'arrivée d'une nouvelle directrice en novembre 2022. Le retour dans des locaux rénovés et pérennes a constitué bien plus qu'un simple changement matériel : il a représenté un enjeu citoyen majeur, celui de réaffirmer la Maison Citoyenne comme un lieu ressource, un espace de confiance, de rencontres et de participation.

Cette période a également été marquée par des tensions sociales inédites, amplifiées par les événements dramatiques de 2023 et 2024 (affaire de Crépol, décès de Zakaria). Ces chocs ont profondément affecté les habitants, en particulier les jeunes, renforçant les sentiments d'injustice, de stigmatisation et d'insécurité. Dans ce contexte, la Maison Citoyenne a tenu sa place : accueil, écoute, médiation, soutien aux familles, présence éducative renforcée, travail partenarial étroit avec les acteurs sociaux, éducatifs et institutionnels.

LE PROJET SOCIAL 2026 2030 S'INSCRIT AINSI DANS UNE DOUBLE DYNAMIQUE :

1. Consolider ce qui a été reconstruit

- Renforcer les liens sociaux fragilisés,
- Stabiliser les coopérations locales,
- Consolider la confiance entre habitants, institutions et acteurs associatifs.

2. Se projeter vers un avenir collectif plus juste et plus inclusif

- Répondre aux transformations structurelles du territoire (vieillesse, isolement, précarité, inégalités femmes hommes),
- Accompagner les transitions sociales, numériques et écologiques,
- Soutenir l'engagement citoyen et le pouvoir d'agir des habitants.

Il repose sur quatre piliers structurants :

1. **Le recours aux droits** : Garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux, lutter contre le non recours, accompagner l'autonomie numérique et administrative.
2. **Le cadre de vie** : Agir sur l'espace public, la sécurité, l'appropriation du quartier, avec une attention particulière portée à la place des femmes.
3. **Le lien social** : Panser les blessures collectives, recréer des espaces de dialogue, lutter contre les discriminations, renforcer les solidarités de proximité.
4. **La gouvernance citoyenne** : Associer les habitants aux décisions, développer la participation, soutenir les projets d'habitants, renforcer les instances démocratiques.

La démarche projet est fondée sur trois principes structurants avec une écoute continue des habitants, des questionnaires, des porteurs de parole, des ateliers participatifs, des oasis de convivialité, des réunions publiques.

- Une évaluation sincère et partagée avec les Professionnels, les bénévoles, les administrateurs, les partenaires institutionnels et les associatifs.
- Un diagnostic territorial approfondi et sourcé : Données INSEE 2024 2025, CAF, ONPV, DREES, Politique de la Ville, Observatoire des inégalités.
- Une ambition claire : reconstruire un territoire résilient : La Maison Citoyenne Noël Guichard affirme une conviction forte : c'est par l'engagement des habitants, soutenu par des outils collectifs solides et une vision partagée, que se construit un territoire vivant, solidaire et résilient.

Ce projet social 2026 2030 est l'expression de cette ambition.



INTRODUCTION

Le projet social 2026 2030 de la Maison Citoyenne Noël Guichard s'inscrit dans un **contexte territorial profondément marqué par des transformations sociales, économiques et urbaines**. Le quartier Est-La Monnaie, classé en **Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville**, connaît à la fois une grande vitalité humaine et des fragilités persistantes : précarité, discriminations, sentiment d'insécurité, isolement, difficultés d'accès aux droits et fractures numériques.

Dans ce contexte, **la Maison Citoyenne joue un rôle essentiel**. Elle constitue un espace de proximité, ouvert à tous, où les habitants peuvent être accueillis, écoutés, accompagnés et soutenus dans leurs démarches. Elle est également un lieu de participation, d'expression, de solidarité et de construction collective.

Le projet social 2026 2030 a été élaboré à partir d'un **diagnostic partagé**, construit avec les habitants, les partenaires institutionnels, les associations locales, les bénévoles, les administrateurs et l'équipe salariée. Il repose sur une **démarche participative**, visant à identifier les besoins, à analyser les enjeux et à définir des orientations stratégiques adaptées au territoire.

Ce projet social affirme une ambition forte : **contribuer à la transformation du quartier en renforçant l'accès aux droits, en améliorant le cadre de vie, en développant le lien social, en soutenant les familles et en favorisant la participation citoyenne**. Il s'appuie sur quatre axes structurants, complémentaires et cohérents, qui guideront l'action de la Maison Citoyenne pour les quatre prochaines années.

Ce projet constitue une feuille de route collective, un engagement partagé et un outil de pilotage pour l'ensemble des acteurs impliqués. Il témoigne de la volonté de la Maison Citoyenne de poursuivre son action au service des habitants, avec détermination, solidarité.



1 CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION

UN PROJET SOCIAL CONDUIT DANS UN CONTEXTE DE FORTES CONTRAINTES TERRITORIALES

Le projet social 2020–2025 de la Maison Citoyenne Noël Guichard s'est déployé dans un contexte particulièrement contraint, marqué par une **instabilité structurelle durable**, des **tensions sociales** accrues sur le territoire et une **fragilisation progressive du cadre de vie** des habitants.

Durant cette période, l'association a dû composer avec une **absence prolongée de locaux** stabilisés, entraînant **cinq déménagements successifs** entre 2019 et 2022. Cette situation a fortement impacté l'organisation du travail, la lisibilité de l'offre d'actions et la continuité des liens avec les habitants. Elle a **exigé une capacité d'adaptation permanente des équipes, tant sur le plan logistique que méthodologique**, afin de maintenir une présence sociale effective sur le quartier.

À compter de 2022, la Maison Citoyenne s'est engagée dans un processus de **réinstallation progressive**, en parallèle de travaux de réaménagement s'étalant sur près de deux années, avec pour objectif de reconstruire un cadre d'intervention fonctionnel, identifiable et accessible. Cette phase a constitué un enjeu majeur :

- réorganiser les activités sur plusieurs sites,
- redonner de la lisibilité au projet associatif,
- et surtout remobiliser les habitants, dont les usages avaient été fragilisés par l'instabilité des lieux.

En 2022, l'association a quitté les locaux des Magnolias, où se déroulaient les ateliers sociolinguistiques et certaines actions familles, pour réintégrer les locaux mis à disposition par la Ville de Romans-sur-Isère. Elle s'est appuyée sur une implantation multi-sites structurée, comprenant notamment :

- **Le Fil de Faire** (150 m²) : tiers-lieu dédié au numérique, aux ateliers de bricolage, à la réparation vélo, à la cuisine et aux actions d'économie de partage et de coopération ;
- **Le tiers-lieu « Les Lavandières »** (100 m²) : espace consacré aux actions de parentalité et aux projets collectifs.

Parallèlement à ces contraintes matérielles, **le territoire a été marqué par une dégradation du climat social, des événements violents récurrents, une montée des tensions et un sentiment d'insécurité fortement exprimé par les habitants**. Ces éléments ont pesé sur les dynamiques collectives, en particulier auprès des jeunes et des familles, tout en renforçant les attentes vis-à-vis des acteurs de proximité.

Dans ce contexte, la Maison Citoyenne a fait le choix de **la continuité et de l'adaptation**. Les actions prévues dans le cadre du projet social 2020–2025 ont été globalement maintenues, et certains secteurs ont même été renforcés ou développés, notamment :

- les actions en direction des seniors,
- le numérique comme levier d'inclusion,
- le travail éducatif et de présence sociale auprès des jeunes dans l'espace public.

Cette **capacité à tenir le cap, à ajuster les modalités d'intervention et à innover malgré un environnement instable** constitue un élément central de l'évaluation du projet 2020–2025. Elle témoigne de la solidité du projet associatif, de l'engagement des équipes et de l'attachement des habitants à leur Maison Citoyenne.

UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION PARTAGÉE ET TRANSPARENTE

L'évaluation du projet social 2020–2025 a été pensée comme **une démarche collective, participative et réflexive**, visant à porter un regard lucide et argumenté sur les actions menées, leurs effets sur le territoire et leurs limites.

La démarche d'évaluation du projet social 2020–2025 repose sur plusieurs principes structurants, garants de sa rigueur et de sa légitimité. Elle s'est inscrite dans une logique d'évaluation partagée, associant l'ensemble des parties prenantes – professionnels, bénévoles, administrateurs, partenaires et habitants – afin de **croiser les regards et de produire une analyse collective**.

Elle a mobilisé une approche mixte, articulant des données quantitatives avec des analyses qualitatives issues du terrain, et accordant une place centrale à la parole des habitants, considérée comme un indicateur essentiel de l'impact social. Cette démarche s'est enfin appuyée sur une posture de transparence, assumant à la fois les réussites, les ajustements nécessaires et les fragilités rencontrées.

L'ÉVALUATION S'EST DÉPLOYÉE À PLUSIEURS NIVEAUX :

AVEC L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE, elle a donné lieu à un travail approfondi comprenant six réunions dédiées entre janvier et mars 2024, l'analyse des rapports d'activité annuels de 2020 à 2024, des bilans sectoriels action par action, ainsi qu'une identification collective des freins, des leviers et des marges de progression.

AVEC LES ADMINISTRATEURS, une implication spécifique a été organisée à travers une réunion dédiée du Conseil d'Administration en juin 2024, des échanges en format mixte présentiel et distanciel, une réflexion stratégique sur les enseignements du projet social 2020–2025 et la validation des grandes orientations pour la période 2026–2030.

AVEC LES HABITANTS, la démarche a privilégié des outils favorisant l'expression et la participation. Elle s'est appuyée sur des dispositifs participatifs et créatifs – tels que l'arbre sculpture, la fleur de l'impact social ou des petits déjeuners conviviaux – ainsi que sur des questionnaires administrés lors des oasis de convivialité et de Monnaie Plage, des questionnaires en ligne, des actions de « porteurs de parole » menées dans l'espace public entre mai et juin 2024, et une réunion publique organisée lors de la fête de quartier du 25 octobre 2024.

AVEC LES PARTENAIRES, l'évaluation s'est construite à partir d'entretiens semi directifs avec les acteurs institutionnels et associatifs, de temps d'échanges collectifs et du recueil de leurs attentes et recommandations en vue de l'élaboration du futur projet social.

L'analyse s'est appuyée sur un corpus de données diversifié, comprenant les rapports d'activité 2020–2024, les bilans financiers, les statistiques de fréquentation, des évaluations d'impact social, des données issues de l'INSEE, de la CAF et de la Politique de la Ville, ainsi que le diagnostic de territoire 2025 réalisé en partenariat avec les étudiants de l'IUT de Valence.

Si certaines limites ont été identifiées – données parfois incomplètes sur certaines actions, difficulté à mesurer les impacts à long terme, contexte de fortes tensions sociales, la démarche présente néanmoins des atouts majeurs : une analyse sincère et assumée, une pluralité de regards croisés, une participation réelle des habitants et une articulation solide entre données chiffrées et analyses qualitatives.

Cette démarche constitue ainsi un socle robuste, partagé et structurant, sur lequel s'appuie la construction du projet social 2026–2030.

SYNTHÈSE TRANSVERSALE DES AXES DU PROJET SOCIAL 2020–2025

AXE 1

VIVRE LE QUARTIER PAR L'IMPLICATION DES HABITANTS

POINTS FORTS : L'Axe 1 a démontré une forte capacité de résilience et d'adaptation. Malgré l'absence prolongée d'un équipement stable, la Maison Citoyenne a maintenu une présence continue sur le quartier. Les actions menées ont permis une **transformation visible de l'espace public**, notamment à travers l'aménagement de l'espace Chopin et le développement des jardins partagés.

La mobilisation des habitants autour de projets concrets et fédérateurs a été significative, tout comme le **décloisonnement du quartier**, rendu possible grâce à une coopération renforcée entre les maisons de quartier. Les jeunes ont été associés aux projets et aux lieux dédiés, favorisant leur reconnaissance et leur engagement.

LIMITES ET FREINS : Plusieurs fragilités demeurent. Les **dégradations récurrentes** et les incivilités affectent l'appropriation durable de certains espaces, tandis qu'un **sentiment d'insécurité**, particulièrement en soirée, limite certains usages.

L'instabilité des locaux, liée aux déménagements successifs, a entraîné une fréquentation variable et la nécessité de recréer régulièrement les habitudes des habitants. Enfin, la participation des jeunes aux instances de décision reste encore insuffisamment structurée.

ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS 2026–2030

Pour la période à venir, plusieurs orientations prioritaires s'imposent afin de consolider et renforcer l'action de la Maison Citoyenne sur le territoire.

Il apparaît tout d'abord indispensable de **renforcer la sécurité et l'appropriation collective de l'espace public**, en favorisant des usages partagés, une présence éducative et des actions de médiation permettant de restaurer un sentiment de confiance et de légitimité pour l'ensemble des habitants.

Le projet social prévoit également de **développer des actions spécifiques en direction des femmes** et des publics les plus fragiles, afin de répondre à leurs besoins particuliers en matière de sécurité, d'accès aux droits, d'accompagnement et de participation à la vie locale.

La **pérennisation des locaux** et l'**amélioration durable des conditions d'accueil** constituent un enjeu

structurant, essentiel à la lisibilité de l'offre, à la qualité de l'accompagnement et à la consolidation du lien de confiance avec les habitants.

Il est par ailleurs nécessaire de **systématiser les démarches d'« aller vers »**, afin de renforcer la proximité, de repérer les situations invisibles et de toucher les publics les plus éloignés des dispositifs et des structures.

Enfin, l'**amplification de la participation des jeunes aux instances de décision et de gouvernance** apparaît comme une priorité, afin de reconnaître leur place dans la vie du quartier, de soutenir leur engagement citoyen et de favoriser leur pouvoir d'agir à l'échelle collective.

AXE 2

DÉVELOPPER L'ÉPANOUISSEMENT PAR L'ACTION CULTURELLE

POINTS FORTS : L'Axe 2 se distingue par un fort dynamisme et une capacité d'innovation. De nouveaux secteurs ont été créés et consolidés, notamment en direction des seniors et du numérique. L'approche globale de l'épanouissement, intégrant bien-être physique, santé mentale, alimentation, culture et environnement, constitue un marqueur fort du projet.

Le développement de l'économie circulaire et du « faire soi-même » a été massif, favorisant la montée en compétences des habitants, leur autonomie et la valorisation des savoirs d'usage. Les actions de sensibilisation aux transitions écologiques ont été pleinement intégrées aux pratiques.

LIMITES ET FREINS

Certaines limites persistent, notamment en matière d'accessibilité financière des produits bio et locaux pour les familles les plus modestes. Les parcours d'insertion professionnelle restent encore insuffisamment structurés et systématisés.

L'évaluation de l'impact social, bien que présente, demeure partielle et irrégulière. Les actions intergénérationnelles gagneraient à être amplifiées, et le volet santé, bien engagé, nécessite une structuration plus lisible.

ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS 2026–2030

Les priorités identifiées pour la construction du projet social 2026–2030 s'articulent autour de plusieurs axes d'amélioration majeurs.

Il apparaît essentiel de renforcer le lien entre alimentation et précarité, en développant des actions favorisant une accessibilité financière durable à une alimentation de qualité, en lien avec les enjeux de santé, d'autonomie et de dignité des habitants.

AXE 3

FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

POINTS FORTS : L'Axe 3 a produit un **impact social majeur**. L'accompagnement global des familles, des enfants et des jeunes a permis de renforcer le pouvoir d'agir des habitants et de lutter efficacement contre l'isolement. L'accès aux droits a été facilité grâce à un accompagnement de proximité reconnu.

La création d'espaces de dialogue, de débats démocratiques et de participation citoyenne a contribué à une citoyenneté vécue. Le soutien à la parentalité est reconnu au niveau national, et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la citoyenneté a produit des effets concrets.

LIMITES ET FREINS : La participation des habitants aux instances de décision reste encore limitée, et le budget participatif demeure sous-exploité. L'accompagnement vers l'emploi n'est pas encore suffisamment systématisé.

Les actions de lutte contre les discriminations nécessitent d'être renforcées, tout comme la création d'espaces de dialogue permettant de **panser les traumatismes collectifs**, notamment à la suite des événements de Crépol.

ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS 2026–2030

Afin de renforcer cet axe stratégique, plusieurs orientations prioritaires ont été identifiées pour la période à venir. Il apparaît tout d'abord nécessaire de **développer et structurer la participation des habitants aux instances** de réflexion, de décision et de gouvernance, afin de consolider leur pouvoir d'agir et d'ancrer les actions dans les réalités vécues. La structuration et l'amplification du budget participatif constituent à ce titre un levier central pour soutenir les initiatives habitantes et favoriser l'engagement citoyen.

Par ailleurs, la **systématisation de l'accompagnement vers l'emploi** représente un enjeu majeur, notamment pour les jeunes et les publics les plus éloignés de l'insertion professionnelle. Elle doit s'articuler avec les dispositifs existants et les partenaires du territoire.

Il est également indispensable de **renforcer les actions de lutte contre les discriminations**, afin de prévenir les ruptures, de restaurer la confiance et de promouvoir l'égalité et le respect au sein du quartier.

Enfin, la création d'espaces de dialogue dédiés à la reconstruction collective et au travail post traumatique s'impose comme une condition essentielle pour accompagner les habitants dans l'apaisement des tensions, la mise en mots des vécus et la consolidation du vivre ensemble.

RESSOURCES, MOYENS ET DÉFIS

RESSOURCES HUMAINES MOBILISÉES

La Maison Citoyenne s'appuie sur des ressources humaines solides et complémentaires.

L'ÉQUIPE SALARIÉE comptait **11,03 ETP** en 2024. Pluridisciplinaire, stable et engagée, elle a démontré une forte capacité d'adaptation et d'innovation. Entre 2019 et 2024, de nouveaux postes ont été créés, notamment dans les secteurs du numérique et des seniors.

LE RÉSEAU BÉNÉVOLE constitue un pilier essentiel : environ **180 bénévoles mobilisés**, représentant l'équivalent de 2 ETP par an. Leurs profils sont variés (retraités, actifs, jeunes, habitants du quartier) et leurs interventions couvrent l'ASL, le CLAS, les ateliers, les événements et la gouvernance.

LA GOUVERNANCE repose sur **19 administrateurs** élus en 2024, dont 6 membres du bureau. Malgré un renouvellement important après l'incendie, l'implication reste forte, avec une diversité d'âges, de parcours et de compétences. Le fonctionnement repose sur 6 Conseils d'Administration et 6 bureaux par an, une AG annuelle et une AG extraordinaire en 2021 pour la révision des statuts.



BUDGET CONSOLIDÉ 2020–2024

Le budget annuel moyen s'élève à 665 000 €.

La répartition des financements est la suivante : 68 % de subventions publiques,

- 15 % CAF,
- 10 % collectivités territoriales,
- 5 % État,
- 5 % Carsat et autres financeurs,
- et environ 5 % de recettes propres.

Malgré les crises successives, le budget est resté stable. Les financements ont été diversifiés, permettant la création de nouveaux postes et le développement de secteurs émergents. La gestion financière est certifiée par audit.

Les investissements matériels ont porté sur les équipements numériques, le matériel pédagogique, les vélos et rosales, les outils des jardins partagés, ainsi que le mobilier et les aménagements provisoires liés aux déménagements.

DÉFIS RELEVÉS

Le projet social 2020–2025 a permis à la Maison Citoyenne Noël Guichard de relever plusieurs défis majeurs dans un contexte particulièrement instable.

Malgré cinq déménagements successifs en cinq ans, la structure a su assurer la continuité de service et maintenir sa présence auprès des habitants. Elle a traversé la crise sanitaire liée à la COVID 19 en déployant une veille sociale renforcée et en s'appuyant sur le développement du numérique comme levier d'accompagnement.

Cette période a également été marquée par la création et la structuration de nouveaux secteurs d'intervention, notamment en direction des seniors, de l'espace public numérique et de la jeunesse. La Maison Citoyenne a su absorber des chocs majeurs – événements de Crépol, liquidation de SFAM, violences urbaines – tout en maintenant des espaces sécurisants, accueillants et rassurants pour les habitants.

Dans ce contexte contraint, l'association a réussi à préserver la cohésion de son équipe professionnelle, à maintenir une dynamique collective solide et à consolider ses partenariats, malgré des conditions matérielles parfois fortement dégradées.

LIMITES IDENTIFIÉES

L'évaluation du projet social 2020–2025 a également permis d'identifier plusieurs limites structurelles, inhérentes au contexte traversé et aux évolutions du territoire.

La gouvernance associative a été fragilisée par le renouvellement important du Conseil d'Administration, et la participation des habitants, bien que présente, demeure encore insuffisamment structurée et diversifiée. Le non recours aux droits reste un enjeu majeur, accentué par la dématérialisation croissante des services publics, qui continue de pénaliser les publics les plus fragiles.

Le cadre de vie présente par ailleurs des fragilités persistantes, marquées par des dégradations récurrentes, un sentiment d'insécurité et une prise en compte encore insuffisante de la place des femmes dans l'espace public. Les fractures sociales révélées et renforcées à la suite des événements de Crépol demeurent également présentes et nécessitent un travail de reconstruction dans la durée.

Enfin, les moyens humains et matériels, parfois contraints, ont limité certaines capacités de développement, et le dispositif d'évaluation quantitative et d'impact social, bien engagé, reste encore perfectible.

Ces limites constituent autant de leviers d'amélioration et de priorités stratégiques sur lesquels s'appuie le projet social 2026–2030, dans une logique de consolidation, d'adaptation et de montée en qualité des actions.



CONCLUSION DE L'ÉVALUATION : UNE RÉSILIENCE EXEMPLAIRE

Le projet social 2020–2025 a été conduit dans des conditions exceptionnellement difficiles : perte de l'équipement historique suite à l'incendie de 2019, cinq déménagements successifs, crise sanitaire mondiale, chocs économiques majeurs et traumatismes collectifs liés aux violences récentes.

Malgré cela, les objectifs ont été majoritairement atteints, voire dépassés. Les actions ont été maintenues, de nouveaux secteurs ont émergé et la Maison Citoyenne a renforcé sa reconnaissance partenariale.

Les facteurs clés de réussite du projet social reposent sur une mobilisation collective solide et complémentaire.

Ils s'appuient sur l'engagement d'une **équipe professionnelle investie et résiliente**, capable de s'adapter à des contextes complexes et de maintenir une présence de qualité auprès des habitants.

Ils reposent également sur des **bénévoles fidèles et mobilisés**, acteurs essentiels de la vie quotidienne de la Maison Citoyenne, ainsi que sur des administrateurs déterminés, garants de la continuité du projet associatif et de sa vision stratégique.

Les habitants, pleinement reconnus comme acteurs du projet, constituent **un pilier central de cette réussite**, par leur participation, leurs initiatives et leur engagement dans la vie du quartier.

Enfin, le **soutien de partenaires** solidaires et engagés a permis de renforcer la cohérence des actions, de mutualiser les compétences et de construire des réponses adaptées aux enjeux du territoire.

La Maison Citoyenne a démontré sa capacité à s'adapter à l'adversité, à maintenir le lien social en période de crise et à porter une vision collective et transformatrice.

Le projet social 2026–2030 s'inscrit dans cette continuité : consolider les acquis, corriger les limites identifiées et répondre aux nouveaux enjeux du territoire.

La Maison Citoyenne aborde cette nouvelle période avec une **force collective éprouvée et une capacité d'adaptation exceptionnelle**.

ROMANS SUR ISÈRE : UNE VILLE MOYENNE SOUS TENSIONS MULTIPLES

Romans sur Isère, commune de **33 139 habitants** (INSEE, recensement 2024), connaît depuis une décennie une transformation profonde marquée par un **déclin démographique, un vieillissement accéléré, une précarisation croissante et une fragilisation du marché du travail**.

Ces dynamiques, déjà perceptibles avant 2020, se sont accentuées au cours des cinq dernières années, impactant directement les conditions de vie des habitants et les besoins sociaux du territoire.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES : UN SOLDE NATUREL DURABLEMENT NÉGATIF

Selon les données INSEE (2024), Romans sur Isère connaît depuis 2017 **un solde naturel durablement négatif**, conséquence d'une baisse continue des naissances et d'un vieillissement marqué de la population. En 2024, ce solde atteint **-96 habitants**, confirmant une tendance structurelle au recul démographique. Les données montrent une diminution progressive de la population totale, passant de 33 900 habitants en 2015 à 33 139 en 2024, tandis que les naissances chutent de 395 à 312 sur la même période. Parallèlement, le nombre de décès reste élevé et relativement stable, accentuant le déficit naturel.

INSEE, Recensements 2015–2024

Année	Popu- lation totale	Naissances	Décès	Solde naturel
2015	33 900	395	410	-15
2017	33 600	380	430	-50
2020	33 300	350	430	-80
2024	33 139	312	408	-96

Courbe du solde naturel 2015–2024 : La courbe du solde naturel présente une tendance nettement descendante : elle part de -15 en 2015, s'accroît à -50 en 2017, atteint -80 en 2020, puis -96 en 2024. Cette évolution illustre une aggravation continue du déficit naturel, révélatrice d'un territoire confronté à un vieillissement démographique et à une natalité en recul.

VIELLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE : UNE TENDANCE STRUCTURELLE ET DURABLE

Romans sur Isère connaît un vieillissement démographique nettement plus marqué que la moyenne nationale. Selon l'INSEE (2024), **30,9 % de la population a plus de 60 ans**, contre 26 % en France, confirmant une évolution structurelle qui s'accroît depuis plusieurs années. La structure par âge montre une base démographique fragilisée : une proportion d'enfants légèrement inférieure à la moyenne nationale, un segment des 30–59 ans significativement réduit, signe d'un **départ des actifs** et une part de seniors particulièrement élevée.

Structure par âge (Romans vs France), INSEE, 2024

Tranche d'âge	Romans sur Isère	France
0–14 ans	16,8 %	17,8 %
15–29 ans	17,5 %	17,2 %
30–59 ans	34,8 %	39,0 %
60 ans et +	30,9 %	26,0 %

EXPLOSION DE L'ISOLEMENT

Romans sur Isère connaît une progression marquée de l'isolement social, bien supérieure aux tendances nationales. Selon l'INSEE (2024), **47,8 % des ménages sont composés d'une seule personne**, contre 36 % en France, révélant une fragilisation importante des liens sociaux et des réseaux de proximité. Cette réalité est encore plus préoccupante chez les personnes âgées : **56 % des habitants de plus de 80 ans vivent seuls**, exposés à un risque accru de solitude, de perte d'autonomie et de rupture sociale. Les familles monoparentales, également surreprésentées (14,5 % contre 9,3 % au niveau national), constituent un autre public particulièrement vulnérable.

Ménages selon la composition, INSEE, 2024

Type de ménage	Romans	France
1 personne	47,8 %	36 %
Famille monoparentale	14,5 %	9,3 %
Couple avec enfants	23 %	28 %

L'ensemble de ces données confirme que l'isolement est devenu un enjeu majeur pour le territoire, touchant à la fois les seniors, les familles monoparentales et les personnes fragilisées par la précarité ou la rupture des solidarités familiales. Cette dynamique impose un renforcement des actions de proximité, de soutien social et de prévention de la solitude.

UNE PRÉCARITÉ MASSIVE ET DURABLE

La précarité constitue un enjeu majeur et durable pour Romans sur Isère. Selon les données INSEE Revenus (2024), **20 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté**, soit près de 6 600 personnes, un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (14,5 %). Le revenu médian mensuel, fixé à **1 710 €**, est inférieur de **15,7 %** à celui observé en France, traduisant une fragilité économique structurelle. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées : **34 %** d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 27 % au niveau national.

Indicateurs de pauvreté, INSEE, 2024

Indicateur	Romans	France
Taux de pauvreté	20 %	14,5 %
Revenu médian	1 710 €	2 030 €
Familles monoparentales sous le seuil	34 %	27 %

Les publics les plus exposés à la pauvreté sont :

- les jeunes adultes, dont le taux de pauvreté atteint 23 à 24 % ;
- les locataires, particulièrement vulnérables, avec un taux de 34 % ;
- les familles monoparentales, dont 82 % sont dirigées par des femmes, cumulant précarité économique, charge mentale et isolement.

Ces données confirment que la précarité à Romans sur Isère est massive, durable et concentrée sur des publics déjà fragilisés, nécessitant des actions renforcées d'accompagnement social, d'accès aux droits et de soutien aux familles

UN MARCHÉ DU TRAVAIL FRAGILISÉ

Le marché du travail à Romans sur Isère présente des fragilités structurelles qui affectent durablement l'économie locale et les trajectoires professionnelles des habitants. Le taux de chômage atteint **16,2 %** selon la définition recensement, et 7,7 % selon la définition BIT, des niveaux supérieurs aux moyennes nationales. Les jeunes sont particulièrement touchés : **26,5 % des 15–24 ans sont au chômage**, révélant des difficultés d'insertion persistantes. **Les personnes sans diplôme sont également fortement exposées**, avec 32 % d'entre elles sans emploi, ce qui souligne l'importance des inégalités scolaires et de qualification dans l'accès au travail.

La situation s'est aggravée en 2024 avec la liquidation de SFAM/Indexia, entraînant la suppression de 800 emplois. Cet événement a eu un impact majeur sur l'économie locale, fragilisant encore davantage un bassin d'emploi déjà sous tension et accentuant la précarité de nombreux ménages.

UNE DÉSERTIFICATION CULTURELLE PROGRESSIVE

Depuis 2013, Romans sur Isère connaît une désertification culturelle progressive, marquée par une **réduction des politiques d'accessibilité culturelle, la fin de certaines aides du CCAS aux loisirs et une baisse significative de la fréquentation des équipements culturels par les familles modestes**.

Ces évolutions ont progressivement creusé les écarts entre les publics, rendant l'accès à la culture de plus en plus dépendant des ressources économiques et sociales des ménages. Pour une partie des habitants, notamment les plus précaires, les pratiques culturelles deviennent difficiles, voire impossibles, faute de moyens financiers, de mobilité ou d'accompagnement. Dans ce contexte, **la culture tend à devenir un marqueur d'inégalité**, alors même qu'elle constitue un levier essentiel d'émancipation, de cohésion sociale et d'ouverture au monde.



3

LE QUARTIER EST—LA MONNAIE (QPV)

Le quartier Est—La Monnaie constitue le principal territoire d'intervention de la Maison Citoyenne Noël Guichard. Classé Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), il concentre une grande partie des fragilités sociales, économiques et urbaines de Romans sur Isère : précarité élevée, isolement, chômage important, difficultés d'accès aux droits et sentiment d'enclavement. Mais ce territoire est également riche de ressources humaines, associatives et citoyennes, qui jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale et la dynamique locale.

Ce chapitre propose une analyse détaillée des caractéristiques démographiques, sociales et urbaines du quartier, ainsi qu'un éclairage sur les enjeux spécifiques liés aux événements récents, qui ont profondément marqué les habitants. Il constitue un socle indispensable pour comprendre les besoins du territoire et orienter l'action de la Maison Citoyenne dans le cadre du projet social 2026–2030.

UN QUARTIER JEUNE

Le quartier Est—La Monnaie présente une **dynamique démographique singulière**, qui le distingue nettement du reste de Romans sur Isère. Alors que la ville connaît un vieillissement marqué, ce quartier est **le plus jeune du territoire** : selon l'INSEE QPV 2024, **40 % des habitants ont moins de 25 ans**, contre 33,4 % à l'échelle communale. Cette jeunesse constitue à la fois une richesse, porteuse de vitalité et de potentiel, et un défi majeur pour les politiques publiques, qui doivent répondre à des besoins importants en matière d'éducation, de loisirs, d'insertion et de prévention.

Le quartier accueille également une **proportion élevée de familles nombreuses**. Les ménages avec trois enfants ou plus y sont surreprésentés, ce qui implique des besoins renforcés en termes de services éducatifs, de mobilité, d'accompagnement parental et d'accès aux loisirs.

Sur le plan socio économique, le quartier est marqué par une précarité structurelle. **Le revenu moyen par habitant est estimé à 313 € par mois, un niveau extrêmement faible qui place 40 à 50 % des habitants sous le seuil de pauvreté.** Le taux de chômage atteint 17,5 %, et 26,1 % des habitants n'ont aucun diplôme, limitant fortement l'accès à l'emploi, à la formation et à la mobilité sociale.

INDICATEUR	QUARTIER LA MONNAIE	ROMANS SUR ISÈRE	FRANCE
Part des moins de 25 ans	40 %	33,4 %	30 %
Taux de pauvreté	40–50 %	20 %	14,5 %
Revenu moyen par habitant	313 €	1 710 €	2 030 €
Taux de chômage	17,5 %	16,2 %	7,5 %
Part des habitants sans diplôme	26,1 %	18 %	13 %

Ces données mettent en évidence **un écart important entre le quartier et le reste de la ville**, confirmant la nécessité d'un accompagnement renforcé en matière d'accès aux droits, d'insertion professionnelle, de soutien aux familles et de prévention. Elles soulignent également l'importance d'une présence de proximité, capable de répondre aux besoins multiples d'une population jeune, nombreuse et fragilisée.

UNE PRÉCARITÉ STRUCTURELLE

Le quartier Est—La Monnaie est marqué par une précarité structurelle particulièrement élevée, qui façonne durablement les conditions de vie des habitants. Selon les données ONPV 2024, **le revenu moyen par habitant n'atteint que 313 € par mois**, révélant une fragilité économique extrême. **Entre 40 et 50 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté**, un niveau très supérieur aux moyennes nationales et locales. Le taux de chômage s'élève à 17,5 %, confirmant les difficultés d'accès à l'emploi, tandis que 26,1 % des habitants ne disposent d'aucun diplôme, ce qui limite fortement les perspectives d'insertion professionnelle. Ces indicateurs montrent que la précarité n'est pas conjoncturelle mais bien structurelle, touchant massivement les familles, les jeunes et les personnes les plus éloignées des dispositifs d'accompagnement.

UNE MIXITÉ SOCIALE NON RÉSOLUE

Malgré les efforts engagés dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU), la mixité sociale demeure largement non résolue dans le quartier Est—La Monnaie. Les relogements restent fortement conditionnés aux ressources, ce qui limite la diversification des profils de ménages et contribue à maintenir une **concentration importante des foyers les plus modestes** au sein du quartier. Cette dynamique renforce un **sentiment d'enclavement**, alimenté par la persistance d'inégalités socio économiques, la faible mobilité résidentielle et la perception d'un territoire isolé du reste de la ville. Ainsi, malgré les transformations urbaines, les mécanismes structurels de ségrégation sociale continuent de produire leurs effets, freinant l'objectif de mixité porté par les politiques publiques.

carte du QPV



La carte du Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) Romans—La Monnaie, issue des données ONPV 2024, **met en évidence un périmètre géographiquement concentré, principalement articulé autour des rues Chopin, Beethoven, Berlioz et Debussy. Ce secteur se caractérise par une forte densité urbaine, associée à une prédominance de logements sociaux, ce qui contribue à la concentration des ménages les plus modestes.** La cartographie révèle également des poches de précarité très marquées, où se cumulent difficultés économiques, isolement social et fragilités résidentielles. Cette configuration territoriale renforce les enjeux d'accompagnement social, de cohésion et de présence de proximité au sein du quartier.

UNE AMBITION STRUCTURANTE POUR 2026—2030

L'ambition du projet social 2026—2030 repose sur deux priorités indissociables : panser les blessures collectives qui traversent le quartier, en accompagnant les habitants dans la reconstruction de la confiance, du dialogue et de la sécurité émotionnelle ; et accompagner les transformations structurelles qui redessinent le territoire, qu'il s'agisse des évolutions urbaines, sociales, institutionnelles ou numériques.

Cette ambition s'appuie sur quatre convictions fortes qui guideront l'action de la Maison Citoyenne :

- la nécessité de garantir un accès effectif aux droits pour tous, condition première de la dignité ;
- l'importance de renforcer la sécurité et l'attention portée aux publics les plus vulnérables, afin de prévenir les ruptures et de soutenir les parcours de vie ;
- la certitude que le vivre ensemble se construit dans la durée, par des espaces de rencontre, de dialogue et de coopération ;
- et enfin la conviction que la démocratie participative constitue le socle d'un quartier apaisé, où les habitants peuvent exercer pleinement leur pouvoir d'agir et contribuer à la transformation collective.

L'APRÈS CRÉPOL : UN TERRITOIRE MEURTRI

Les événements survenus à partir de la fin de l'année 2023 ont profondément marqué le quartier de La Monnaie. **Le décès de Thomas, 16 ans, lors d'un bal à Crépol le 27 novembre 2023**, a déclenché une vague de stigmatisation visant directement les jeunes du quartier. Certains discours médiatiques et politiques ont alimenté des amalgames, renforçant un sentiment d'injustice, de peur et de colère parmi les habitants.

Quelques mois plus tard, **en avril 2024, le décès de Zakaria, 15 ans, poignardé dans le quartier**, est venu raviver les blessures. Ce drame a accentué le sentiment d'abandon et mis en lumière les enjeux cruciaux de **sécurité**, de **prévention** et d'**accompagnement éducatif**.

Ces événements ont eu plusieurs conséquences majeures :

- montée du repli identitaire chez certains jeunes,
- défiance accrue envers les institutions,
- augmentation des tensions interquartiers,
- fragilisation du lien social,
- médiatisation parfois stigmatisante du quartier.

Pourtant, malgré ces chocs successifs, le territoire a démontré une **capacité de résilience remarquable**. Des habitants, associations et collectifs se sont mobilisés pour **organiser des marches silencieuses, des temps de dialogue, des actions symboliques de solidarité et des rencontres entre jeunes de différents quartiers**. Ces initiatives témoignent d'une volonté forte de refuser la division et de reconstruire un vivre ensemble apaisé.

Dans cette période particulièrement sensible, la Maison Citoyenne a joué un **rôle central**. Elle a maintenu des espaces d'accueil et d'écoute, organisé des temps de parole, soutenu les familles touchées, renforcé sa présence éducative dans l'espace public et intensifié le travail partenarial avec les acteurs sociaux, éducatifs et institutionnels. Par son action, elle a contribué à préserver la cohésion sociale et à accompagner la résilience collective du quartier.



CADRE DE VIE ET ENJEUX URBAINS

Le quartier Est-La Monnaie présente un **cadre de vie contrasté**, mêlant atouts et fragilités. Il bénéficie d'une **offre de services publics de proximité appréciable** : **écoles, médiathèque, centre France Services, commerces de quartier et espaces verts**.

Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) a permis d'améliorer plusieurs espaces, notamment **l'espace Chopin**, les aires de jeux et les cheminements piétons, contribuant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie quotidienne.

Cependant, plusieurs enjeux urbains persistent. Le quartier souffre d'un **enclavement géographique**, accentué par la configuration des voies et la forte concentration de logements sociaux. La **mixité sociale demeure limitée**, malgré les efforts de relogement engagés dans le cadre du PRU. Les espaces publics sont parfois marqués par des dégradations, des incivilités et un **sentiment d'insécurité**, particulièrement en soirée, ce qui fragilise l'appropriation collective de ces lieux.

La cartographie du quartier met en évidence un périmètre dense, structuré autour des rues Chopin, Berlioz, Beethoven, Debussy et de l'avenue de la Monnaie. On y observe :

- une forte concentration de logements sociaux,
- des îlots d'habitat collectif,
- des espaces verts situés en périphérie,
- des zones commerciales en bordure,
- des équipements publics répartis de manière relativement homogène.

Cette configuration génère une **dynamique de vie intense en journée**, portée par les écoles, les commerces et les circulations piétonnes. En revanche, les soirées peuvent être plus tendues, notamment autour de certains espaces de regroupement informels, où se cristallisent parfois tensions et incivilités.



POINTS DE VIGILANCE ET RESSOURCES



Le quartier Est-La Monnaie présente **plusieurs points de vigilance majeurs** qui nécessitent une attention soutenue. **La précarité économique, l'isolement, le chômage, les tensions sociales et les difficultés éducatives** constituent des enjeux prioritaires pour les acteurs du territoire. Le sentiment d'insécurité, particulièrement exprimé par les femmes, renforce la nécessité d'actions ciblées en matière de prévention et de tranquillité publique. Les jeunes, nombreux et parfois en situation de rupture, ont besoin d'un accompagnement éducatif, citoyen et professionnel renforcé pour favoriser leur insertion et prévenir les risques de marginalisation.

Cependant, le quartier dispose également de ressources importantes qui constituent de véritables leviers pour son développement. **La solidarité entre habitants est forte**, notamment au sein des familles et des réseaux informels. Le tissu associatif, dynamique et engagé, joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale. Les services publics de proximité, écoles, médiathèque, centre France Services, structures sociales, représentent des relais indispensables pour l'accès aux droits et l'accompagnement des habitants. Par ailleurs, **une fierté réelle d'appartenance au quartier s'exprime, accompagnée d'une volonté de s'impliquer dans son amélioration.**

Ces ressources constituent des atouts déterminants pour la reconstruction du territoire et pour la mise en œuvre du projet social 2026–2030, en permettant de s'appuyer sur les forces locales pour répondre aux fragilités identifiées.





FORCES DU TERRITOIRE

- Une population très jeune, porteuse de dynamisme, de créativité et de capacité d'initiative.
- Une solidarité de proximité importante, avec des réseaux familiaux, amicaux et associatifs qui se mobilisent particulièrement en période de crise.
- Un tissu associatif engagé et la présence de services publics de proximité (écoles, structures culturelles, dispositifs d'accès aux droits) qui contribuent à maintenir des liens avec les institutions.
- La Maison Citoyenne Noël Guichard, identifiée comme un acteur pivot et un repère pour les habitants, les jeunes et les partenaires.

FRAGILITÉS ET BESOINS REPÉRÉS

- Une précarité économique et sociale élevée : bas niveaux de revenus, part élevée de la population sous le seuil de pauvreté, fort recours aux prestations sociales et faible taux d'emploi.
- Un sentiment de stigmatisation et d'enclavement, renforcé par les événements violents récents et leur médiatisation.
- Une vulnérabilité particulière des adolescents et des jeunes adultes (exposition à la violence, aux tensions interquartiers, aux trafics, aux ruptures scolaires et professionnelles).
- Une mixité sociale insuffisante et une concentration des ménages les plus modestes, malgré les opérations de rénovation urbaine.

ENJEUX PRIORITAIRES

- Sécuriser les parcours des jeunes : prévention des ruptures scolaires, accompagnement vers la formation et l'emploi, soutien à la santé mentale et au développement de l'estime de soi.
- Retisser la confiance entre habitants, institutions et services publics, en particulier avec les jeunes et leurs familles.
- Lutter contre la stigmatisation du quartier et de ses habitants, en valorisant les ressources locales, les initiatives positives et les réussites individuelles et collectives.
- Réduire les inégalités territoriales, en travaillant sur l'accès aux droits, à la santé, à la culture, au sport, à la mobilité et aux opportunités d'insertion.

LEVIER D'ACTION POUR LA MAISON CITOYENNE NOËL GUICHARD

- Renforcer les espaces d'accueil inconditionnel, d'écoute et de médiation pour les jeunes et les familles (temps de parole, groupes de soutien, accompagnements individuels et collectifs).
- Développer des actions de coéducation avec les établissements scolaires, les structures jeunesse, les associations et les familles (projets éducatifs, culturels, citoyens).
- Soutenir les initiatives portées par les habitants et les jeunes (projets solidaires, événements fédérateurs, actions inter-quartiers), afin de consolider le pouvoir d'agir et la prise de responsabilité.
- Poursuivre et amplifier le travail partenarial avec la Ville, l'Agglomération, l'Éducation nationale, les services de l'État et les associations, pour inscrire ces actions dans une stratégie territoriale cohérente et durable.

4 ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2020–2025

CONTEXTE ET DÉMARCHE D'ÉVALUATION

UN PROJET SOCIAL CONDUIT DANS UN CONTEXTE DE FORTES CONTRAINTES TERRITORIALES

Le projet social 2020 2025 de la Maison Citoyenne Noël Guichard s'est déployé dans un environnement particulièrement instable, marqué par une succession de difficultés structurelles et territoriales. Durant cette période, l'association a dû faire face à une absence prolongée de locaux pérennes, ce qui a entraîné cinq déménagements successifs entre 2019 et 2022. Cette instabilité a profondément affecté l'organisation du travail, la lisibilité de l'offre d'activités et la continuité des liens avec les habitants. Les équipes ont dû s'adapter en permanence, tant sur le plan logistique que méthodologique, afin de maintenir une présence sociale effective dans le quartier.

À partir de 2022, la Maison Citoyenne a engagé un processus de réinstallation progressive, parallèlement à deux années de travaux de réaménagement. Cette phase a représenté un enjeu majeur : il s'agissait de réorganiser les activités sur plusieurs sites, de redonner de la visibilité au projet associatif et, surtout, de remobiliser les habitants dont les habitudes de fréquentation avaient été fragilisées par l'instabilité des lieux.

En 2022, l'association a quitté les locaux des Magnolias, où se déroulaient les ateliers sociolinguistiques et les actions familles, pour réintégrer les espaces mis à disposition par la Ville de Romans. Elle s'est appuyée sur une implantation multi sites structurée, comprenant notamment le Fil de Faire, un tiers lieu de 150 m² dédié au numérique, au bricolage, à la réparation vélo, à la cuisine et aux actions d'économie de partage, ainsi qu'un second tiers lieu, Les Lavandières, de 100 m², consacré aux actions de parentalité et aux projets collectifs.

Parallèlement à ces contraintes matérielles, le territoire a été marqué par une dégradation du climat social, une montée des tensions et un sentiment d'insécurité exprimé par les habitants. Ces éléments ont pesé sur les dynamiques collectives, en particulier auprès des jeunes et des familles, tout en renforçant les attentes vis à vis des acteurs de proximité.

Dans ce contexte, la Maison Citoyenne a fait le choix de maintenir la continuité de ses actions et d'adapter ses modalités d'intervention. Les actions prévues dans le cadre du projet social 2020 2025 ont été globalement

maintenues, et certains secteurs ont même été renforcés, notamment les actions en direction des seniors, le numérique comme levier d'inclusion et le travail éducatif dans l'espace public auprès des jeunes.

Cette capacité à maintenir le cap, à ajuster les pratiques et à innover malgré un environnement instable constitue un élément central de l'évaluation du projet 2020 2025. Elle témoigne de la solidité du projet associatif, de l'engagement des équipes et de l'attachement des habitants à leur Maison Citoyenne.

UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION PARTAGÉE ET TRANSPARENTE

L'évaluation du projet social 2020 2025 a été conçue comme une démarche collective, participative et réflexive. Elle visait à produire une analyse sincère des actions menées, de leurs effets et de leurs limites, en associant l'ensemble des parties prenantes.

Cette démarche s'est appuyée sur plusieurs principes structurants. Elle a d'abord reposé sur une évaluation partagée, mobilisant les professionnels, les bénévoles, les administrateurs, les partenaires et les habitants. Elle a également combiné des approches quantitatives et qualitatives, permettant de croiser les données chiffrées avec les ressentis, les observations et les analyses issues du terrain. La parole des habitants a été considérée comme un indicateur central de l'impact social, et une posture de transparence a été adoptée, assumant à la fois les réussites et les fragilités.

Le dispositif mis en œuvre a été conséquent. Avec l'équipe professionnelle, six réunions dédiées à l'évaluation ont été organisées entre janvier et mars 2024. Les rapports d'activité annuels de 2020 à 2024 ont été analysés, tout comme les bilans sectoriels de chaque action. Les freins, les leviers et les marges de progression ont été identifiés collectivement.

Les administrateurs ont également été associés à la démarche. Une réunion spécifique du Conseil d'Administration, organisée en juin 2024, a permis d'échanger sur les enseignements stratégiques du projet

2020 2025 et de valider les grandes orientations pour la période 2026 2030.

Les habitants ont été pleinement intégrés à l'évaluation grâce à des outils participatifs et créatifs : arbre sculpture, fleur de l'impact social, petits déjeuners conviviaux, questionnaires administrés lors des oasis de convivialité ou de Monnaie Plage, questionnaires en ligne, actions de porteurs de parole dans l'espace public, et une réunion publique organisée lors de la fête de quartier du 25 octobre 2024.

Les partenaires institutionnels et associatifs ont été sollicités à travers des entretiens semi directifs et des temps d'échanges collectifs, permettant de recueillir leurs attentes et leurs recommandations pour le futur projet social.

L'évaluation s'est appuyée sur un corpus diversifié de données : rapports d'activité, bilans financiers, statistiques de fréquentation, évaluations d'impact social, données INSEE, CAF et Politique de la Ville, ainsi que le diagnostic de territoire 2025 réalisé en partenariat avec les étudiants de l'IUT de Valence.

Cette démarche comporte certaines limites, notamment des données parfois incomplètes sur certaines actions en raison des conditions matérielles d'intervention, ou la difficulté à mesurer les impacts à long terme sur des dimensions telles que le lien social ou l'émancipation. Le contexte de tensions sociales a également pu brouiller la lisibilité de certains effets.

Pour autant, l'évaluation présente des apports majeurs : elle est sincère, plurielle, participative et solidement articulée entre données chiffrées et analyses qualitatives. Elle constitue un socle robuste pour la définition du projet social 2026 2030.

LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL 2020 2025

Le projet social 2020 2025 de la Maison Citoyenne Noël Guichard, prolongé exceptionnellement d'une année, s'articulait autour de trois axes stratégiques complémentaires. Ces axes traduisaient la volonté de l'association de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, de soutenir l'épanouissement individuel et collectif et de contribuer à la cohésion sociale du territoire.

Le premier axe visait à favoriser l'appropriation du quartier par ses habitants. Il considérait l'espace public comme un lieu de rencontres, d'expression et de construction du collectif. L'objectif était de permettre aux habitants de se réapproprier leur cadre de vie, de développer des actions de proximité fondées sur l'aller vers et l'accueil, et de créer des liens en s'appuyant sur la diversité culturelle comme levier de reconnaissance et de valorisation.

Le deuxième axe portait sur l'épanouissement de la personne à travers l'action culturelle. Il adoptait une conception globale de l'épanouissement, intégrant les dimensions sociales, culturelles, éducatives et environnementales. L'objectif était de promouvoir le bien être, de permettre l'expérimentation individuelle et collective, de valoriser les compétences et de soutenir les transitions personnelles et collectives.

Le troisième axe visait à renforcer le vivre ensemble, en créant des espaces de dialogue, d'échange et de débat, en accompagnant les projets portés par les habitants et en favorisant l'autonomie et l'accès aux droits.

Ces trois axes étaient complétés par des objectifs transversaux définis depuis 2020, qui constituaient un socle identitaire fort : encourager les actions transformatrices et innovantes, libérer les initiatives, favoriser la mise en débat, valoriser toutes les formes de culture et contribuer au bien commun.

La mise en œuvre du projet social s'appuyait sur plusieurs secteurs d'intervention : la vie de quartier, la parentalité, la formation, la jeunesse, le secteur seniors (développé à partir de 2019) et l'espace public numérique (structuré à partir de 2020 comme levier d'inclusion et d'accès aux droits).



BILAN DES AXES DE DÉVELOPPEMENT

AXE I

VIVRE LE QUARTIER PAR L'IMPLICATION DES HABITANTS

L'évaluation montre que les objectifs de cet axe ont été majoritairement atteints, malgré un contexte matériel et social particulièrement contraint. La Maison Citoyenne a réussi à maintenir la continuité et la qualité de ses actions, ce qui a eu un impact tangible sur le lien social, l'appropriation des espaces publics et la participation des habitants. Les actions menées ont contribué à renforcer la présence de l'association dans le quartier et à soutenir des dynamiques collectives, même dans les périodes les plus difficiles.

1 // S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC DU QUARTIER

Au cours de la période 2020-2025, plusieurs actions structurantes ont été menées pour favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants. L'aménagement de l'espace Chopin a constitué un chantier majeur. L'installation d'aggrès sportifs, la rénovation du city stade et la création d'un espace multigénérationnel ont permis de transformer ce secteur en un lieu de vie attractif. Les familles, les enfants et les adolescents y ont trouvé un espace de rencontre, de détente et de pratique sportive.

Les jardins partagés ont également joué un rôle essentiel dans la dynamique collective du quartier. Ils regroupent aujourd'hui vingt-neuf parcelles cultivées par trente-huit familles. Dix-huit chantiers participatifs ont été organisés, mobilisant un collectif de jardiniers particulièrement actif. Ces jardins sont devenus un véritable poumon vert, un espace d'apprentissage, de transmission et de coopération intergénérationnelle. Ils ont également permis de développer des partenariats éducatifs avec les écoles, le collège et les lycées du secteur.

La Maison Citoyenne a également organisé quatre éditions de la Journée Mondiale de l'Égalité des Chances, qui ont rassemblé entre 120 et 200 participants à chaque fois. Ces événements ont permis de valoriser les talents du quartier, de promouvoir la diversité culturelle et de renforcer la cohésion sociale. Une visite guidée du quartier, réalisée en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire, a permis de mettre en lumière l'histoire et les richesses patrimoniales du secteur. Des actions d'embellissement, telles que des opérations de fleurissement ou de nettoyage ludique, ont contribué à améliorer le cadre de vie et à renforcer la fierté d'appartenance.

Les fêtes de quartier ont constitué des temps forts de convivialité. Elles ont rassemblé chaque année plus de deux cents habitants autour de concerts, de repas partagés et d'animations familiales. Ces événements ont renforcé la visibilité de la Maison Citoyenne et ont permis de créer des moments de rencontre entre habitants de tous âges.

IMPACTS OBSERVÉS

Les transformations apportées à l'espace Chopin ont permis de redonner vie à un lieu central du quartier, même si certaines dégradations récentes rappellent la nécessité d'un travail continu de médiation et de présence éducative. Les jardins partagés se sont imposés comme un espace de référence pour les habitants, favorisant l'entraide, la transmission et l'engagement. La participation aux événements collectifs a augmenté, témoignant d'une mobilisation croissante des habitants et d'une meilleure visibilité des atouts du quartier.

LIMITES IDENTIFIÉES

Certaines limites persistent. Les dégradations et incivilités récurrentes affectent encore certains équipements, ce qui fragilise leur appropriation durable. Le manque de mobilier urbain, notamment de bancs, de tables et de poubelles, limite parfois l'usage convivial des espaces. Enfin, si l'espace Chopin est très fréquenté en journée, sa fréquentation reste limitée en soirée, en raison d'un sentiment d'insécurité et de la présence importante de groupes de jeunes.

2 // LA PLACE DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC

La Maison Citoyenne a accordé une attention particulière à la jeunesse, en l'associant aux réflexions sur l'aménagement du quartier. Les jeunes ont participé aux réunions publiques concernant l'espace Chopin, ce qui leur a permis de se sentir écoutés et reconnus. Un tiers lieu jeunesse de 100 m² a été réhabilité, même si les contraintes humaines n'ont pas permis de l'ouvrir durablement. Il a finalement été réaffecté aux actions familles et parentalité.

L'association a maintenu un accueil informel des jeunes dans différents lieux et a accompagné leurs projets individuels et collectifs. Cette présence éducative a permis de renforcer le sentiment d'appartenance et de développer le pouvoir d'agir des jeunes.

LIMITES PERSISTANTES

L'instabilité des locaux et le manque de moyens humains ont limité la capacité à maintenir une présence continue auprès des jeunes. Leur implication dans les instances de décision reste encore insuffisante, malgré une volonté affirmée de les associer davantage.

3 // PERMETTRE LA RENCONTRE : ALLER VERS ET FAIRE VENIR

La Maison Citoyenne a développé une stratégie d'aller vers particulièrement efficace. Cinquante six oasis de convivialité ont été organisées, permettant de rencontrer plus de trois cent cinquante personnes, dont de nombreux habitants isolés. La veille sociale et le suivi individuel ont permis de repérer des situations de fragilité, grâce à trente six questionnaires téléphoniques et plus de huit cent cinquante heures de présence sociale réalisées en partenariat avec la Sauvegarde de l'Enfance.

Des actions de prévention et de médiation ont été menées dans l'espace public, notamment sur le marché, aux sorties d'école ou lors d'interventions ciblées. Ces actions ont permis de renforcer la proximité avec les habitants, de créer du lien et d'orienter les personnes vers les dispositifs adaptés.

IMPACTS OBSERVÉS

Ces actions ont permis de rencontrer des personnes qui ne fréquentent pas les structures, notamment des seniors isolés, des familles en difficulté ou des jeunes en rupture. Elles ont contribué à renforcer la confiance envers la Maison Citoyenne et à améliorer la connaissance des besoins du territoire.

AXE 2

DÉVELOPPER L'ÉPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE PAR L'ACTION CULTURELLE

L'axe 2 du projet social 2020 2025 visait à promouvoir l'épanouissement individuel et collectif à travers l'action culturelle, l'expérimentation, la créativité et l'accès à des espaces d'expression. Cet axe reposait sur une vision large de la culture, considérée non seulement comme un ensemble de pratiques artistiques, mais aussi comme un levier d'émancipation, de bien être, de développement des compétences et de transformation sociale.

ACTIONS MENÉES ET DYNAMIQUES OBSERVÉES

Au cours de la période 2020 2025, la Maison Citoyenne a développé une offre culturelle diversifiée, accessible et adaptée aux besoins des habitants. Les ateliers créatifs, les activités manuelles, les projets artistiques participatifs, les sorties culturelles et les événements festifs ont permis à de nombreux habitants de découvrir de nouvelles pratiques, de valoriser leurs talents et de renforcer leur confiance en eux.

Les ateliers sociolinguistiques ont joué un rôle essentiel dans l'épanouissement des personnes allophones. Ils ont permis de développer des compétences linguistiques, mais aussi de créer des espaces de rencontre, de partage et de valorisation des parcours individuels. Ces ateliers ont contribué à renforcer l'autonomie des participants et à faciliter leur intégration sociale.

Les actions menées dans le cadre du tiers lieu Le Fil de Faire ont également été particulièrement structurantes. Les ateliers de bricolage, de réparation vélo, de cuisine ou de fabrication collective ont permis aux habitants d'expérimenter, de transmettre des savoir faire et de développer des compétences pratiques. Ces activités ont favorisé l'entraide, la coopération et la valorisation des savoirs d'usage.

Les sorties culturelles organisées en partenariat avec les structures locales (médiathèque, musée, théâtre, cinéma) ont permis à des familles, des jeunes et des seniors de découvrir des lieux culturels parfois peu fréquentés. Elles ont contribué à réduire les inégalités d'accès à la culture, particulièrement marquées dans les quartiers prioritaires.

IMPACTS OBSERVÉS

Les actions culturelles ont eu un impact significatif sur le bien être des habitants. Elles ont permis de créer des espaces d'expression sécurisants, où chacun pouvait expérimenter, apprendre et partager. Elles ont renforcé la confiance en soi, favorisé l'ouverture à l'autre et contribué à la construction d'une identité collective positive.

Les ateliers sociolinguistiques ont permis à de nombreuses personnes de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, notamment dans leurs démarches administratives, leur accès aux droits ou leur insertion professionnelle. Les participants ont exprimé un sentiment de progression, de reconnaissance et d'appartenance.

Les activités du Fil de Faire ont renforcé les dynamiques de coopération et de solidarité. Elles ont permis de valoriser les compétences des habitants, de créer des projets collectifs et de renforcer la fierté du quartier.

LIMITES IDENTIFIÉES

Certaines limites ont été relevées. L'instabilité des locaux a parfois freiné la continuité des actions culturelles, notamment lors des périodes de déménagement. Le manque de moyens humains a limité la capacité à développer certaines activités ou à élargir les horaires d'ouverture. Enfin, la précarité économique de nombreux habitants a parfois constitué un frein à la participation, malgré les efforts de gratuité ou de tarification solidaire.

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE : DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

L'axe 3 visait à renforcer la cohésion sociale, à soutenir les dynamiques collectives et à favoriser la participation citoyenne. Il s'agissait de créer des espaces de dialogue, d'accompagner les initiatives des habitants et de promouvoir l'accès aux droits.

ACTIONS MENÉES ET DYNAMIQUES OBSERVÉES

La Maison Citoyenne a organisé de nombreux espaces de dialogue, de débat et d'échange. Les cafés citoyens, les rencontres thématiques, les ateliers de discussion et les temps conviviaux ont permis aux habitants de s'exprimer, de partager leurs préoccupations et de construire des propositions collectives.

L'accompagnement des projets d'habitants a constitué un volet important de cet axe. Plusieurs initiatives ont été soutenues, notamment des projets de jardinage, de cuisine, de solidarité ou d'embellissement du quartier. L'association a apporté un soutien méthodologique, logistique et financier, permettant aux habitants de concrétiser leurs idées.

L'accès aux droits a été renforcé grâce à des permanences d'accompagnement administratif, des ateliers numériques, des actions de médiation et des orientations vers les dispositifs adaptés. Ces actions ont permis de réduire le non recours, de soutenir l'autonomie des personnes et de renforcer la confiance envers les institutions.

IMPACTS OBSERVÉS

Les actions menées ont permis de renforcer le lien social, de favoriser la rencontre entre habitants et de soutenir des dynamiques collectives. Les projets d'habitants ont contribué à développer le pouvoir d'agir, à renforcer la fierté du quartier et à créer des espaces de coopération.

Les actions d'accès aux droits ont permis de repérer des situations de fragilité, d'accompagner des démarches complexes et de réduire les inégalités d'accès aux services publics. Elles ont également renforcé la présence de la Maison Citoyenne comme acteur de proximité fiable et accessible.

LIMITES IDENTIFIÉES

Certaines limites ont été relevées. Le contexte de tensions sociales a parfois freiné la participation, notamment lors des périodes de crise. Le manque de moyens humains a limité la capacité à accompagner certains projets d'habitants ou à développer des actions de médiation plus régulières. Enfin, la participation citoyenne reste encore fragile et nécessite un travail de long terme.

SYNTHÈSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

L'évaluation des trois axes du projet social 2020–2025 met en évidence une dynamique globalement positive, malgré un contexte marqué par des tensions sociales, des crises successives et une forte instabilité territoriale. Les actions menées ont permis de maintenir un lien solide avec les habitants, de soutenir des dynamiques collectives et de renforcer l'accès aux droits, confirmant la pertinence du rôle de la Maison Citoyenne. Les données quantitatives témoignent d'une participation importante : plus de 350 personnes rencontrées lors des oasis de convivialité, 856 heures de présence sociale, 38 familles investies dans les jardins partagés, plus de 200 participants aux fêtes de quartier, et plusieurs centaines d'habitants touchés par les ateliers, sorties et événements culturels. Les analyses qualitatives soulignent une amélioration du lien social, une valorisation des compétences des habitants, un renforcement du sentiment d'appartenance et une meilleure visibilité de la Maison Citoyenne dans le quartier. Toutefois, certaines limites persistent — instabilité des locaux, manque de moyens humains, tensions sociales récurrentes — et constituent des points d'attention majeurs pour la construction du futur projet social

Ce chapitre restitue la parole des habitants recueillie tout au long de la démarche d'évaluation et du diagnostic territorial. Il s'appuie sur une méthodologie participative, mobilisant des outils variés — entretiens individuels, ateliers collectifs, observations de terrain, questionnaires, temps informels — permettant de croiser les regards, d'identifier les besoins exprimés et de comprendre les attentes des différents publics du quartier.

La parole habitante constitue un pilier central du projet social 2026–2030. Elle permet d'ancrer les actions dans la réalité vécue, de saisir les nuances du quotidien, de repérer les fragilités mais aussi les ressources du territoire, et de renforcer la pertinence des réponses apportées. En donnant une place essentielle à l'expression des habitants, la Maison Citoyenne affirme sa volonté de construire un projet co construit, fondé sur l'écoute, la participation et la reconnaissance des savoirs d'usage.

MÉTHODOLOGIE : PORTEURS DE PAROLE, QUESTIONNAIRES, ATELIERS

La Maison Citoyenne a déployé une **démarche participative ambitieuse** afin de recueillir la parole des habitants et de garantir une représentation fidèle de la diversité du quartier. Plusieurs outils complémentaires ont été mobilisés pour toucher différents publics, y compris ceux qui ne fréquentent pas habituellement les structures.

Les **actions de porteurs de parole** ont été organisées dans l'espace public — sur les places, aux abords des écoles, sur le marché et lors d'événements de quartier. Elles ont permis d'engager des **discussions spontanées**, de recueillir des ressentis immédiats et de faire émerger des préoccupations souvent peu exprimées dans des cadres plus formels.

Des **questionnaires semi directifs** ont été administrés lors des oasis de convivialité, de Monnaie Plage et d'autres événements. Ils ont permis de collecter des informations sur les besoins, les attentes, les difficultés rencontrées et les propositions d'amélioration. Un **questionnaire en ligne** a également été diffusé, permettant de toucher des habitants moins présents dans l'espace public ou plus à l'aise avec les outils numériques.

Des **ateliers participatifs** ont été organisés autour de supports créatifs tels que l'arbre sculpture, la fleur de l'impact social ou encore lors de petits déjeuners conviviaux. Ces temps collectifs ont favorisé l'expression libre, le partage d'expériences et l'émergence d'idées nouvelles.

Enfin, une **réunion publique** a été organisée lors de la fête de quartier du 25 octobre 2024. Elle a permis de présenter les premiers résultats du diagnostic, de recueillir des retours et de co construire certaines

orientations du futur projet social.

Cette méthodologie plurielle a permis de recueillir une **parole riche, diversifiée et représentative des réalités du quartier**, constituant ainsi un socle solide pour la construction du projet social 2026–2030.

CE QUE DISENT LES HABITANTS SUR LEUR QUARTIER

Les habitants expriment un **attachement fort** à leur quartier. Beaucoup soulignent la **solidarité** entre voisins, la **présence d'un tissu associatif dynamique** et la **richesse culturelle du territoire**. Ils apprécient la proximité des services publics, des commerces et des **espaces verts**. Plusieurs mettent également en avant la **convivialité des événements organisés par la Maison Citoyenne**, qui contribuent à créer du lien et à renforcer le sentiment d'appartenance.

Cependant, les habitants formulent aussi des préoccupations importantes. Le **sentiment d'insécurité revient fréquemment, notamment en soirée**. Les femmes évoquent des difficultés à se déplacer seules dans certains espaces, en raison de comportements intrusifs ou de regroupements de jeunes. Les familles expriment des **inquiétudes concernant l'avenir de leurs enfants, en particulier autour de la réussite scolaire, de l'accès à l'emploi et de la prévention des risques**.

Les habitants soulignent également les difficultés liées à la **précarité économique**, au coût de la vie, à l'accès aux droits et aux démarches administratives. Certains regrettent le manque de lieux de rencontre accessibles, notamment pour les adolescents et les jeunes adultes, qui disposent de peu d'espaces adaptés à leurs besoins.

Enfin, les événements de 2023 et 2024 ont laissé des traces profondes. **Les habitants parlent de blessures, de peur, de colère, mais aussi d'une volonté de reconstruire**, de dialoguer et de dépasser les divisions. Cette aspiration à l'apaisement et à la cohésion constitue un levier essentiel pour la suite du projet social.



LES BESOINS EXPRIMÉS PAR THÉMATIQUE

CADRE DE VIE

Les habitants demandent une amélioration de la **propreté**, une réduction des dégradations et une présence accrue de **médiation** dans l'espace public. Ils souhaitent également davantage de **mobilier urbain**, des espaces de jeux mieux entretenus et des lieux de rencontre sécurisés, **favorisant la convivialité et l'appropriation collective du quartier**.

PARTICIPATION ET RECONNAISSANCE

Enfin, les habitants expriment un **besoin fort de dialogue**, de reconnaissance et de participation. Ils **souhaitent être davantage associés** aux décisions qui concernent leur quartier et pouvoir proposer des projets, affirmant leur volonté de contribuer activement à l'amélioration du cadre de vie.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Le besoin de présence rassurante, notamment en soirée, revient fréquemment. **Les femmes expriment des attentes spécifiques** : actions pour améliorer leur sécurité dans l'espace public, lutte contre les comportements intrusifs, et création d'espaces dédiés où elles peuvent se retrouver en confiance.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les habitants demandent un **renforcement de l'accès aux droits, un soutien dans les démarches administratives, un accompagnement en matière de santé, de parentalité et de lutte contre l'isolement**. Ils expriment également un besoin d'aide face aux difficultés économiques, notamment concernant l'alimentation, la mobilité et le logement.

JEUNESSE

Les habitants soulignent un **besoin de lieux adaptés pour les adolescents** et jeunes adultes, de projets éducatifs renforcés, d'accompagnement à la scolarité, d'activités sportives et culturelles accessibles, ainsi que d'un soutien accru à l'insertion professionnelle. **La jeunesse, très présente dans le quartier, nécessite un accompagnement structuré et continu**.



REGARDS CROISÉS : JEUNES, FAMILLES, PARTENAIRES

LES JEUNES expriment un besoin fort de reconnaissance, d'écoute et de perspectives. Ils évoquent un sentiment de stigmatisation, renforcé par les événements récents, et demandent des espaces où ils peuvent se retrouver, s'exprimer et construire des projets. Ils souhaitent également un accompagnement vers l'emploi, la formation et la mobilité, afin de pouvoir se projeter dans un avenir plus stable et valorisant.

LES FAMILLES expriment des préoccupations liées à la réussite scolaire, à la sécurité, à la parentalité et à l'accès aux loisirs. Elles demandent un soutien renforcé, notamment pour les démarches administratives, la gestion du quotidien et l'accompagnement éducatif, afin de mieux faire face aux difficultés économiques et sociales qui pèsent sur leur vie quotidienne.

LES PARTENAIRES institutionnels et associatifs soulignent la nécessité de renforcer la coordination, la présence éducative dans l'espace public, l'accompagnement des jeunes et l'accès aux droits. Ils reconnaissent le rôle central de la Maison Citoyenne comme acteur de proximité, capable de créer du lien, de repérer les fragilités et de mobiliser les habitants autour de projets collectifs.

6

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le projet social 2026–2030 de la Maison Citoyenne Noël Guichard **s'appuie sur les enseignements du diagnostic territorial, sur l'évaluation du projet précédent et sur la parole des habitants**. Il s'inscrit dans une période marquée par des transformations profondes du territoire, des tensions sociales persistantes et des attentes fortes en matière de solidarité, de sécurité, de participation citoyenne et d'accès aux droits.

Les orientations stratégiques définies pour les quatre prochaines années visent à répondre à ces enjeux de manière cohérente, ambitieuse et durable, en s'appuyant sur les ressources du territoire, la mobilisation des habitants et la force du partenariat local.

VISION ET AMBITIONS

La vision portée par la Maison Citoyenne pour la période 2026–2030 repose sur une conviction centrale : la reconstruction du territoire passe par la **mobilisation collective**, la **reconnaissance des habitants comme acteurs à part entière** et la **création d'espaces sécurisants, inclusifs et émancipateurs**. Cette vision affirme que le quartier peut évoluer positivement dès lors que chacun y trouve une place, une écoute et des opportunités d'agir.

L'ambition du projet social est de contribuer à un **quartier plus juste, plus apaisé et plus solidaire**. Elle se décline en plusieurs objectifs structurants. La Maison Citoyenne souhaite garantir un **accès effectif aux droits pour tous**, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Elle entend également **améliorer le cadre de vie**, en renforçant la sécurité, l'appropriation des espaces publics et la place des femmes dans la ville. Elle vise à **reconstruire le lien social**, en créant des espaces de dialogue, de rencontre et de solidarité, capables de retisser la confiance et de soutenir les dynamiques collectives. Enfin, elle souhaite **renforcer la gouvernance citoyenne**, en permettant aux habitants de participer pleinement aux décisions qui les concernent et de contribuer à la transformation de leur quartier.

Cette vision s'inscrit dans une **démarche de long terme**, fondée sur la coopération, la participation et une présence quotidienne sur le terrain. Elle affirme la volonté de construire un projet social ambitieux, durable et profondément ancré dans la réalité vécue par les habitants.

PRINCIPES D'ACTION

Les orientations stratégiques du projet social reposent sur plusieurs **principes d'action** qui guideront l'ensemble des interventions de la Maison Citoyenne au cours de la période 2026–2030.

- Le premier principe est celui de la **PROXIMITÉ**. La Maison Citoyenne souhaite maintenir une présence régulière dans le quartier, aller à la rencontre des habitants, rester accessible et disponible, et intervenir **au plus près des besoins**, dans les lieux de vie du quotidien.
- Le deuxième principe est celui de la **PARTICIPATION**. Les habitants doivent être associés à toutes les étapes du projet : diagnostic, conception, mise en œuvre et évaluation. Leur **expertise d'usage** constitue une ressource essentielle pour construire des actions pertinentes, adaptées et durables.
- Le troisième principe est celui de l'**INCLUSION**. La Maison Citoyenne souhaite garantir l'accès de tous aux activités, aux droits et aux espaces de participation, en portant une attention particulière aux publics les plus vulnérables : femmes, jeunes, seniors isolés, familles monoparentales, personnes en situation de précarité ou de handicap.
- Le quatrième principe est celui de la **COOPÉRATION**. Le projet social repose sur un travail partenarial étroit avec les acteurs institutionnels, associatifs, éducatifs et sanitaires du territoire. Cette coopération est indispensable pour répondre à la complexité des situations rencontrées et construire des réponses coordonnées et cohérentes.
- Enfin, le cinquième principe est celui de l'**INNOVATION sociale**. La Maison Citoyenne souhaite expérimenter de nouvelles pratiques, encourager la créativité, soutenir les initiatives habitantes et développer des projets transformateurs, capables de renouveler les approches et de renforcer l'impact social.

PUBLICS PRIORITAIRES

Le projet social 2026–2030 identifie plusieurs publics prioritaires, en cohérence avec les besoins exprimés par les habitants et les enjeux du territoire.

- Les **FEMMES** constituent un public prioritaire, en raison des inégalités persistantes, du sentiment d'insécurité dans l'espace public et des difficultés spécifiques rencontrées par les familles monoparentales. Le projet social vise à renforcer leur sécurité, leur autonomie et leur participation à la vie du quartier.
- Les **JEUNES** représentent également un public prioritaire. Leur nombre important dans le quartier, les difficultés scolaires, les risques de décrochage, les tensions sociales et les enjeux d'insertion professionnelle nécessitent un accompagnement éducatif, citoyen et culturel renforcé, ainsi que des actions favorisant leur engagement et leur mobilité.
- Les **SENIORS ISOLÉS** constituent un autre public prioritaire. Leur nombre croissant, leur isolement et leurs besoins en matière de santé, de mobilité et de lien social appellent des actions spécifiques, visant à prévenir la perte d'autonomie et à renforcer les solidarités de proximité.
- Les **FAMILLES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**, notamment les familles monoparentales, ont également été identifiées comme un public prioritaire. Elles expriment des besoins importants en matière d'accès aux droits, de parentalité, de soutien éducatif et de gestion du quotidien.
- Enfin, les personnes éloignées du **NUMÉRIQUE** ou en situation de **NON-RECOURS AUX DROITS**

ARTICULATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le projet social 2026–2030 s'inscrit pleinement dans les **orientations des politiques publiques nationales et locales**. Il répond aux priorités de la Caisse d'Allocations Familiales, notamment en matière de soutien à la parentalité, d'accès aux droits, de lutte contre les inégalités, de participation des habitants et de développement du pouvoir d'agir.

Il s'articule également avec les objectifs de la **Politique de la Ville**, en particulier ceux liés à la cohésion sociale, à la tranquillité publique, à la prévention, à l'insertion professionnelle et à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires.

Le projet social est en cohérence avec les orientations municipales, notamment en matière de solidarité, de jeunesse, de culture, de sécurité et de transition écologique. Il s'inscrit dans une logique de

complémentarité avec les services municipaux, les établissements scolaires, les structures de santé, les associations et l'ensemble des partenaires institutionnels.

Cette articulation avec les politiques publiques garantit la **cohérence, la légitimité et l'efficacité** des actions menées par la Maison Citoyenne, tout en renforçant leur impact sur le territoire.

AXE I

LE RECOURS AUX DROITS

Accompagner les habitants dans l'accès effectif à leurs droits

L'accès aux droits constitue l'un des **enjeux majeurs** du territoire. La précarité économique, la complexité administrative, la dématérialisation croissante des services publics et le manque d'information contribuent à un **taux élevé de non-recours**. Dans un quartier où une grande partie des habitants vit sous le **seuil de pauvreté**, où les **familles monoparentales** sont nombreuses et où les démarches administratives sont souvent vécues comme un obstacle, l'accompagnement vers les droits représente un **levier essentiel de dignité, d'autonomie et de justice sociale**.

L'Axe 1 du projet social 2026–2030 vise à garantir un **accès effectif aux droits fondamentaux**, à **lutter contre le non-recours** et à **accompagner les habitants dans l'autonomie numérique et administrative**. Il s'agit de permettre à chacun de connaître ses droits, de pouvoir les exercer et de ne pas renoncer à des aides essentielles faute d'information, de maîtrise des outils numériques ou de soutien dans les démarches.

Cet axe constitue un pilier central du projet social, car **il conditionne l'accès à l'ensemble des autres leviers d'insertion : logement, santé, emploi, mobilité, éducation et participation citoyenne**.

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

L'accès aux droits sociaux constitue une **priorité majeure** pour la Maison Citoyenne. Les habitants expriment régulièrement des difficultés à comprendre les dispositifs existants, à constituer des dossiers, à utiliser les plateformes numériques ou à obtenir des rendez-vous auprès des institutions. Ces obstacles sont renforcés par la **dématérialisation croissante** des services publics, qui pénalise particulièrement les personnes peu à l'aise avec le numérique, les personnes allophones ou encore les seniors.

La Maison Citoyenne souhaite renforcer son rôle d'accompagnement administratif, en proposant des **permanences régulières, des ateliers collectifs et un soutien individualisé**. Elle entend également développer des **partenariats renforcés** avec les institutions (CAF, CPAM, Pôle emploi, France Services, CCAS) afin de faciliter les démarches, d'améliorer l'orientation et de réduire les délais de traitement.

L'objectif est de permettre à chaque habitant d'**accéder pleinement à ses droits**, qu'il s'agisse de prestations sociales, de santé, de logement, d'emploi ou de formation. En garantissant cet accès, la Maison Citoyenne contribue à renforcer l'autonomie des habitants, à réduire les inégalités et à soutenir les parcours d'insertion.

LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

Le non-recours aux droits constitue un enjeu majeur dans les quartiers prioritaires. De nombreuses personnes renoncent à leurs droits en raison de la **complexité des démarches**, du manque d'information, de la peur de mal faire ou d'un sentiment de découragement. Le non-recours touche aussi bien les **prestations sociales** que les dispositifs d'**insertion**, les **aides à la mobilité**, les droits liés à la santé ou encore les dispositifs de soutien aux familles. Ses conséquences sont lourdes : aggravation de la précarité, isolement, renoncement aux soins, difficultés d'accès à l'emploi ou au logement.

La Maison Citoyenne souhaite mettre en place une **stratégie proactive de lutte contre le non-recours**. Cette stratégie repose sur plusieurs leviers complémentaires :

- une présence régulière dans l'espace public, permettant d'**aller vers les habitants et de repérer les situations invisibles** ;
- la création de **temps d'information thématiques**, accessibles et adaptés aux besoins du quartier ;
- un **accompagnement individualisé**, pour sécuriser les démarches et redonner confiance ;
- une **médiation administrative**, facilitant les échanges avec les institutions ;
- une **collaboration étroite** avec les travailleurs sociaux et les partenaires du territoire ;
- la mise en place d'outils de repérage permettant d'**identifier les situations à risque de non-recours**.

L'objectif est de **repérer, accompagner et autonomiser** les habitants, afin que chacun puisse accéder à ses droits et bénéficier des dispositifs auxquels il peut prétendre. En luttant contre le non-recours, la Maison Citoyenne contribue à réduire les inégalités et à renforcer la justice sociale au sein du quartier.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

La dématérialisation croissante des services publics rend aujourd'hui indispensable la **maîtrise des outils numériques**. Or, une part importante des habitants du quartier rencontre des difficultés dans ce domaine. Certains ne disposent pas d'un équipement adapté, d'autres ne maîtrisent pas les compétences de base, et beaucoup peinent à comprendre ou à réaliser les démarches en ligne. Ces obstacles freinent l'accès aux droits, compliquent la gestion du quotidien et accentuent les inégalités.

La Maison Citoyenne souhaite **renforcer son rôle d'accompagnement numérique**, en s'appuyant sur son espace public numérique et sur les compétences de ses animateurs. Elle prévoit de proposer des **ateliers d'initiation, des accompagnements individualisés, des permanences numériques ainsi que des actions de médiation dans l'espace public**, afin d'aller au-devant des habitants les plus éloignés du numérique.

L'objectif est de permettre à chaque habitant de **maîtriser les outils numériques essentiels** à ses démarches administratives, à sa vie quotidienne et à son insertion professionnelle. En développant l'autonomie numérique, la Maison Citoyenne contribue à réduire les inégalités, à renforcer l'accès aux droits et à soutenir l'émancipation des habitants.



Fiches actions détaillées :

Les fiches actions suivantes décrivent les principales interventions prévues dans le cadre de l'Axe 1. Elles précisent les objectifs, les publics concernés, les modalités d'intervention, les partenaires mobilisés et les indicateurs d'évaluation, afin de garantir une mise en œuvre cohérente et un suivi rigoureux.

FICHE ACTION 1

Permanences d'accompagnement administratif

OBJECTIF : Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, faciliter l'accès aux droits et réduire le non-recours.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, familles monoparentales, seniors, personnes allophones, personnes en situation de précarité.

MODALITÉS D'INTERVENTION : La Maison Citoyenne propose des permanences hebdomadaires d'accompagnement administratif. Les habitants peuvent être aidés pour constituer des dossiers, comprendre leurs droits, effectuer des démarches en ligne ou préparer des rendez-vous avec les institutions.

PARTENAIRES MOBILISÉS : CAF, CPAM, CCAS, France Services, Pôle Emploi, associations spécialisées.

INDICATEURS : Nombre de personnes accompagnées, nombre de démarches réalisées, taux de satisfaction, nombre de situations de non-recours repérées.

FICHE ACTION 3

Médiation administrative dans l'espace public

OBJECTIF : Aller à la rencontre des habitants pour repérer les situations de non-recours et faciliter l'accès aux droits.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants éloignés des structures, personnes isolées, jeunes, familles en difficulté.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Les actions de médiation sont organisées dans l'espace public, notamment lors des oasis de convivialité, des sorties d'école ou des événements de quartier. Les médiateurs identifient les besoins, orientent les habitants et proposent un accompagnement.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Sauvegarde de l'Enfance, CCAS, travailleurs sociaux, associations de prévention.

INDICATEURS : Nombre de personnes rencontrées, nombre de situations repérées, nombre d'orientations effectuées.

FICHE ACTION 2

Ateliers numériques

OBJECTIF : Développer l'autonomie numérique des habitants et faciliter l'accès aux services dématérialisés.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants éloignés du numérique, seniors, personnes allophones, jeunes en insertion.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Des ateliers collectifs sont organisés chaque semaine, portant sur les compétences de base (utilisation d'un ordinateur, navigation sur Internet, création d'une adresse mail, utilisation des plateformes administratives). Des accompagnements individualisés sont également proposés.

PARTENAIRES MOBILISÉS : EPN, médiathèque, France Services, associations de médiation numérique.

INDICATEURS : Nombre de participants, progression des compétences, taux d'autonomie numérique, nombre de démarches réalisées en autonomie.

OBJECTIF	INDICATEUR Nombre de	CIBLE /AN
Faciliter l'accès aux droits	Personnes accompagnées	300
Lutter contre le non-recours	Situations repérées	120
Développer l'autonomie numérique	Participants aux ateliers	150
Renforcer la médiation	Interventions dans l'espace public	80

LE CADRE DE VIE

Avec un focus particulier sur la place et la sécurité des femmes dans l'espace public

L'amélioration du cadre de vie constitue un enjeu central pour les habitants du quartier Est-La Monnaie. Les diagnostics successifs, les paroles d'habitants et les observations de terrain montrent que la qualité des espaces publics, la sécurité, l'entretien du quartier et la place des femmes dans la ville sont des préoccupations majeures. Ces éléments influencent directement le bien-être, le sentiment d'appartenance et la capacité des habitants à investir leur environnement quotidien.

L'Axe 2 du projet social 2026–2030 vise à répondre à ces enjeux en agissant sur :

- l'appropriation des espaces publics, pour favoriser leur usage par tous et renforcer la convivialité
- la tranquillité publique, en soutenant des actions de prévention, de médiation et de présence rassurante
- l'embellissement du quartier, afin d'améliorer l'image du territoire et de renforcer la fierté des habitants
- la réduction des inégalités de genre dans l'espace public, en portant une attention particulière à la sécurité, à la mobilité et à la visibilité des femmes dans la ville.

Cet axe place la question du vivre-ensemble et de la sécurité quotidienne au cœur du projet social, avec une volonté affirmée de construire un quartier plus accueillant, plus apaisé et plus égalitaire.

S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC DU QUARTIER

L'appropriation de l'espace public constitue un **levier essentiel** pour renforcer le vivre-ensemble, la sécurité et la qualité de vie. Les habitants expriment un besoin fort de **lieux de rencontre, de détente et de convivialité, accessibles à tous les âges**. Ils souhaitent des espaces propres, entretenus, accueillants et suffisamment aménagés pour favoriser les échanges et les usages quotidiens.

La Maison Citoyenne souhaite poursuivre et renforcer les actions menées dans l'espace public. Elle prévoit d'**organiser des animations régulières, des événements conviviaux, des ateliers en plein air et des actions de médiation afin de favoriser la présence positive dans les lieux de vie**. Elle souhaite également soutenir les

initiatives habitantes visant à embellir le quartier : projets de jardinage partagé, installation de mobilier urbain, fresques participatives, aménagements légers ou encore organisation de temps de rencontre entre voisins.

L'objectif est de faire de l'espace public un lieu vivant, accueillant et sécurisé, où chacun peut se sentir légitime, respecté et pleinement à sa place. En renforçant l'appropriation collective du quartier, la Maison Citoyenne contribue à développer la convivialité, la fierté d'habiter et la cohésion sociale.

SÉCURISER ET VALORISER LES ESPACES POUR TOUS ET TOUTES

La sécurité constitue une préoccupation majeure pour les habitants du quartier. Le sentiment d'insécurité est particulièrement exprimé par les femmes, les seniors et les familles, qui évoquent des difficultés à circuler sereinement dans certains espaces. Les regroupements informels, les dégradations, les incivilités et les événements récents ont contribué à renforcer ce sentiment et à fragiliser l'appropriation collective de l'espace public.

La Maison Citoyenne souhaite contribuer à l'amélioration de la sécurité en renforçant sa présence dans l'espace public, en développant des actions de médiation, en organisant des temps de dialogue et en travaillant en partenariat avec les acteurs institutionnels. Elle souhaite également soutenir les initiatives visant à améliorer l'éclairage, à installer du mobilier urbain, à sécuriser les cheminements piétons et à valoriser les espaces de rencontre, afin de favoriser des usages apaisés et partagés.

L'objectif est de créer un environnement rassurant, où chacun peut circuler librement, se rencontrer et participer pleinement à la vie du quartier. En agissant sur la sécurité, l'aménagement et la convivialité, la Maison Citoyenne contribue à renforcer la confiance, l'égalité d'accès aux espaces publics et le bien-être collectif.

PLACE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

La place des femmes dans l'espace public constitue un enjeu majeur du projet social. **Les femmes expriment un sentiment d'insécurité, particulièrement en soirée. Elles évoquent des comportements intrusifs, des regards insistants, des remarques déplacées ainsi que des difficultés à se déplacer seules dans certains espaces du quartier. Ces situations limitent leur liberté de mouvement, leur participation à la vie locale et leur appropriation des lieux de sociabilité.**

La Maison Citoyenne souhaite mettre en place des

actions spécifiques pour améliorer la sécurité et la visibilité des femmes dans l'espace public. Elle prévoit d'organiser des **marches exploratoires, des ateliers de sensibilisation, des temps de parole et des actions de médiation afin de favoriser l'expression des besoins et de co-construire des solutions adaptées**. Elle souhaite également soutenir les initiatives visant à créer des espaces dédiés aux femmes, à valoriser leur présence dans la ville et à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des usages de l'espace public.

L'objectif est de permettre aux femmes de se sentir en **sécurité, légitimes et visibles** dans l'espace public, et de contribuer ainsi à la réduction des inégalités de genre. En renforçant leur place dans la ville, la Maison Citoyenne participe à la construction d'un quartier plus inclusif, plus apaisé et plus égalitaire.

EMBELLEMENT ET ÉCOLOGIE URBAINE

L'embellissement du quartier et la promotion de l'**écologie urbaine** constituent des leviers essentiels pour améliorer durablement le cadre de vie. Les habitants expriment un **besoin fort de nature, de propreté, de couleurs et de convivialité**. Ils souhaitent des espaces verts entretenus, des jardins partagés, des plantations, des fresques murales ainsi que des actions régulières de nettoyage et de valorisation du quartier.

La Maison Citoyenne souhaite poursuivre et renforcer les actions d'embellissement en soutenant les **initiatives habitantes, en organisant des chantiers participatifs, en développant les jardins partagés et en travaillant en partenariat étroit avec les services municipaux**. Elle souhaite également promouvoir des pratiques écologiques accessibles à tous : compostage, récupération d'eau, réduction des déchets, plantation d'espèces locales, ateliers de sensibilisation à l'environnement.

L'objectif est de créer un quartier plus agréable, plus vert et plus respectueux de l'environnement, où les habitants peuvent s'impliquer, se rencontrer et contribuer collectivement à l'amélioration de leur cadre de vie. En renforçant la présence de la nature et la participation citoyenne, la Maison Citoyenne favorise un environnement plus sain, plus attractif et plus durable.

OBJECTIF	INDICATEUR Nombre de	CIBLE /AN
Améliorer l'appropriation des espaces publics	Animations organisées	60
Renforcer la sécurité	Actions de médiation	80
Améliorer la place des femmes	Marches exploratoires	6
Développer l'écologie urbaine	Chantiers participatifs	20

FICHE ACTION 1

Animations et médiation dans l'espace public

OBJECTIF : Renforcer la présence de la Maison Citoyenne dans l'espace public, créer des temps de rencontre et améliorer le sentiment de sécurité.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, jeunes, familles, seniors, femmes.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation d'animations régulières, de temps conviviaux, d'ateliers en plein air et d'actions de médiation.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Ville de Romans, Sauvegarde de l'Enfance, associations de prévention, services de médiation.

INDICATEURS : Nombre d'animations organisées, nombre de participants, évolution du sentiment de sécurité.

FICHE ACTION 2

Marches exploratoires pour les femmes

OBJECTIF : Identifier les zones d'insécurité, recueillir la parole des femmes et proposer des améliorations concrètes.

PUBLICS CONCERNÉS : Femmes du quartier, mères de famille, jeunes femmes.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation de marches exploratoires, analyse des points noirs, propositions d'aménagements.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Ville de Romans, associations féministes, services de prévention, urbanistes.

INDICATEURS : Nombre de marches organisées, nombre de propositions formulées, nombre d'aménagements réalisés.

FICHE ACTION 3

Jardins partagés et chantiers participatifs

OBJECTIF : Développer l'écologie urbaine, renforcer la convivialité et valoriser les compétences des habitants.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, familles, écoles, jeunes.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation de chantiers participatifs, développement des jardins partagés, ateliers de plantation et de compostage.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Écoles, collège, lycées, services municipaux, associations environnementales.

INDICATEURS : Nombre de parcelles cultivées, nombre de participants, évolution de la qualité des espaces.

LE LIEN SOCIAL

Reconstruire le vivre-ensemble après l'affaire Crépol

L'Axe 3 du projet social 2026-2030 vise à reconstruire le lien social dans un territoire profondément marqué par les événements de 2023 et 2024. Le quartier Est-La Monnaie a été **confronté à des traumatismes collectifs, à une stigmatisation médiatique et à une montée des tensions interpersonnelles, qui ont fragilisé les relations entre habitants et altéré l'image du quartier.**

Dans ce contexte, la Maison Citoyenne Noël Guichard souhaite jouer un rôle central pour apaiser les relations, recréer des espaces de dialogue, lutter contre les discriminations et renforcer les solidarités de proximité. Elle entend favoriser des dynamiques collectives positives, soutenir les initiatives habitantes et accompagner les habitants dans la reconstruction d'un climat de confiance.

Cet axe s'appuie sur une conviction forte : le vivre-ensemble ne se décrète pas, il se construit patiemment, à travers des rencontres, des projets partagés et une présence quotidienne sur le terrain. En consolidant les liens sociaux, la Maison Citoyenne contribue à restaurer la cohésion du quartier et à renforcer la résilience collective.



PANSER LES BLESSURES COLLECTIVES

Les événements de Crépol et le décès de Zakaria ont laissé des traces profondes dans la population. Les habitants expriment un mélange de tristesse, de colère, de peur et d'incompréhension. Les jeunes, en particulier, se sentent stigmatisés, incompris et parfois rejetés par une partie de la société. Les familles, quant à elles, expriment un sentiment d'abandon et une inquiétude croissante pour l'avenir de leurs enfants.

La Maison Citoyenne souhaite contribuer à la

reconstruction collective en créant des espaces d'écoute, de parole et de soutien. Elle prévoit d'organiser des groupes de discussion, des ateliers d'expression, des temps de médiation et des rencontres intergénérationnelles, afin de permettre à chacun de s'exprimer dans un cadre sécurisé et bienveillant. Elle souhaite également travailler en partenariat avec les acteurs éducatifs, sociaux et sanitaires pour accompagner les personnes les plus touchées et proposer des réponses adaptées aux besoins identifiés.

L'objectif est de permettre aux habitants de mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu, de partager leurs ressentis, de comprendre les mécanismes à l'œuvre et de reconstruire progressivement un climat de confiance. En soutenant cette démarche de réparation collective, la Maison Citoyenne contribue à restaurer la cohésion du quartier et à renforcer sa résilience.

CRÉER DES ESPACES DE DIALOGUE ET DE RENCONTRE

Le dialogue constitue un levier essentiel pour apaiser les tensions et renforcer la cohésion sociale. Les habitants expriment un besoin fort de se rencontrer, de discuter, de partager leurs expériences et de construire des projets communs. Dans un contexte marqué par des incompréhensions et des fractures, la création d'espaces de dialogue apparaît comme une condition indispensable pour retisser les liens et restaurer la confiance.

La Maison Citoyenne souhaite développer des espaces de dialogue réguliers, sous des formes variées : cafés citoyens, ateliers de discussion, rencontres thématiques, débats publics, temps conviviaux, événements culturels ou sportifs. Elle souhaite également soutenir les initiatives habitantes visant à créer des espaces de rencontre, qu'il s'agisse de repas partagés, de projets artistiques, de sorties collectives ou de chantiers participatifs. Ces actions favorisent l'expression, la participation et la construction de projets communs.

L'objectif est de favoriser la rencontre entre des personnes qui ne se croisent pas habituellement, de créer des ponts entre les générations, les cultures et les parcours, et de renforcer le sentiment d'appartenance au quartier. En multipliant les occasions de se retrouver et d'échanger, la Maison Citoyenne contribue à reconstruire un vivre-ensemble apaisé et durable.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE RACISME

Les discriminations et le racisme constituent des réalités vécues par de nombreux habitants du quartier. Les jeunes expriment un fort sentiment de stigmatisation,

notamment dans l'espace public, dans les médias ou lors de certaines interactions institutionnelles. Les familles évoquent quant à elles des difficultés liées à l'origine, au genre, à la religion ou à la situation socio-économique, qui fragilisent leur confiance et leur sentiment d'appartenance.

La Maison Citoyenne souhaite mettre en place des actions de sensibilisation, de formation et de prévention pour lutter contre toutes les formes de discrimination. Elle prévoit d'organiser des ateliers sur les préjugés, des rencontres interculturelles, des projets artistiques valorisant la diversité, des temps d'échange avec des professionnels ainsi que des actions de médiation pour accompagner les situations conflictuelles ou discriminatoires.

Elle souhaite également travailler en partenariat avec les institutions, afin d'améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en compte des situations de discrimination, et de favoriser des pratiques plus inclusives et respectueuses.

L'objectif est de promouvoir une culture du respect, de l'égalité et de la diversité, et de permettre à chacun de se sentir reconnu, légitime et pleinement intégré dans la vie du quartier.

SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE DE PROXIMITÉ

La solidarité constitue l'une des grandes forces du quartier. Les habitants expriment une volonté réelle de s'entraider, de partager, de soutenir les personnes en difficulté et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. La Maison Citoyenne souhaite renforcer ces dynamiques positives en soutenant les initiatives habitantes, en organisant des actions solidaires et en développant des projets collectifs favorisant la coopération et l'entraide.

Elle souhaite mettre en place des actions d'entraide variées : ateliers de réparation, échanges de services, distributions solidaires, actions de soutien alimentaire, ateliers de cuisine partagée, projets intergénérationnels, ou encore initiatives de voisinage. La Maison Citoyenne souhaite également accompagner les habitants qui souhaitent proposer des projets, en leur apportant un soutien méthodologique, logistique et, lorsque cela est possible, financier.

L'objectif est de renforcer les liens entre les habitants, de valoriser les compétences de chacun et de créer une dynamique collective positive, fondée sur la coopération, la solidarité et la fierté d'agir ensemble pour le quartier.

FICHE ACTION 1

Groupes de parole et ateliers d'expression

OBJECTIF : Accompagner les habitants dans la reconstruction collective, permettre l'expression des émotions et renforcer la résilience.

PUBLICS CONCERNÉS : Jeunes, familles, habitants touchés par les événements récents.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation de groupes de parole, d'ateliers d'expression artistique, de temps de médiation et de rencontres intergénérationnelles.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Établissements scolaires, services sociaux, psychologues, associations spécialisées.

INDICATEURS : Nombre de participants, évolution du bien-être, nombre de situations accompagnées.

FICHE ACTION 2

Cafés citoyens et espaces de dialogue

OBJECTIF : Créer des espaces de rencontre, favoriser le dialogue et renforcer la cohésion sociale.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, jeunes, familles, seniors.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation de cafés citoyens, de rencontres thématiques, de débats publics et de temps conviviaux.

PARTENAIRES MOBILISÉS : e de Romans, associations locales, médiathèque, établissements scolaires.

INDICATEURS : Nombre de rencontres organisées, diversité des participants, qualité des échanges.

FICHE ACTION 3

Actions de lutte contre les discriminations

OBJECTIF : Sensibiliser les habitants, prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité.

PUBLICS CONCERNÉS : Jeunes, familles, habitants victimes ou témoins de discriminations.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation d'ateliers, de formations, de projets artistiques, de rencontres interculturelles et d'actions de médiation.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Associations spécialisées, établissements scolaires, institutions publiques.

INDICATEURS : Nombre d'actions menées, nombre de participants, évolution des représentations.

FICHE ACTION 4

Projets solidaires et entraide de proximité

OBJECTIF : Renforcer la solidarité, valoriser les compétences des habitants et soutenir les initiatives locales.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, familles, seniors, jeunes.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation d'ateliers de réparation, d'échanges de services, de distributions solidaires, de projets intergénérationnels et de chantiers participatifs.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Associations locales, services municipaux, établissements scolaires.

INDICATEURS : Nombre de projets soutenus, nombre de participants, impact sur le lien social.

OBJECTIF	INDICATEUR Nombre de	CIBLE /AN
Panser les blessures collectives	Groupes de parole	20
Renforcer le dialogue	Cafés citoyens	12
Lutter contre les discriminations	Actions de sensibilisation	15
Développer la solidarité	Actions solidaires	25

AXE 4

LA GOUVERNANCE

Les habitants au cœur de la démarche associative et décisionnelle

La gouvernance constitue un pilier essentiel du projet social 2026-2030. Dans un contexte où les habitants expriment un **besoin fort de reconnaissance, de participation et de transparence**, la Maison Citoyenne Noël Guichard souhaite renforcer les mécanismes démocratiques internes et favoriser l'implication active des habitants dans la vie associative.

Cet axe vise à **consolider une gouvernance partagée, inclusive et ouverte, permettant à chacun de contribuer à la transformation du quartier**. Il s'agit de reconnaître pleinement les habitants comme acteurs, ressources et co-décideurs, capables d'influencer les orientations, de proposer des projets et de participer à la gestion collective de la structure.

En développant des espaces de participation, en valorisant les initiatives habitantes et en renforçant la transparence des décisions, la Maison Citoyenne souhaite construire une gouvernance fondée sur la confiance, la collaboration et la responsabilité collective. Cet axe affirme **la volonté de placer les habitants au cœur de la démarche associative, afin de renforcer leur pouvoir d'agir et de soutenir une dynamique démocratique vivante et durable**.

PARTICIPATION CITOYENNE ET POUVOIR D'AGIR

La participation citoyenne est au cœur de l'identité de la Maison Citoyenne. Les habitants expriment une volonté croissante de s'impliquer, de proposer des projets, de donner leur avis et de participer aux décisions qui concernent leur quartier. Pour répondre à cette aspiration, la Maison Citoyenne souhaite renforcer les espaces de participation, en les rendant accessibles, réguliers et adaptés à tous les publics, quels que soient l'âge, l'origine ou le niveau d'engagement.

Elle prévoit d'organiser des assemblées habitantes, des ateliers de co-construction, des groupes de travail thématiques et des temps de concertation permettant d'associer les habitants aux orientations et aux projets du centre social. Elle souhaite également soutenir les initiatives habitantes, en apportant un accompagnement méthodologique, logistique et, lorsque cela est possible, financier, afin de faciliter l'émergence et la réalisation de projets portés par les habitants eux-mêmes.

L'objectif est de permettre à chacun de développer son pouvoir d'agir, de se sentir légitime dans les espaces de décision et de contribuer activement à la vie du



quartier. En renforçant la participation citoyenne, la Maison Citoyenne affirme sa volonté de construire une gouvernance partagée, fondée sur la confiance, la coopération et l'implication de tous.

INSTANCES DÉMOCRATIQUES RENFORCÉES

La Maison Citoyenne souhaite renforcer ses instances démocratiques internes, notamment le Conseil d'Administration, les commissions thématiques et les groupes de travail. Elle ambitionne de favoriser une plus grande diversité des profils, en encourageant la participation des jeunes, des femmes, des familles, des seniors et des personnes issues de différents horizons. Cette diversité est essentielle pour garantir une gouvernance représentative, inclusive et en phase avec la réalité du quartier.

La Maison Citoyenne souhaite également améliorer la transparence des décisions, en communiquant régulièrement sur les projets, les orientations et les résultats. Elle prévoit de mettre en place des outils de suivi, des bilans réguliers et des temps d'échange avec les habitants, afin de rendre la gouvernance plus lisible et plus accessible.

L'objectif est de renforcer la confiance, la légitimité et l'efficacité de la gouvernance associative. En consolidant ses instances démocratiques, la Maison Citoyenne affirme sa volonté de construire une organisation ouverte, participative et ancrée dans les besoins et les aspirations des habitants.

BUDGET PARTICIPATIF ET PROJETS D'HABITANTS

Le budget participatif constitue un levier essentiel pour renforcer la participation des habitants et encourager l'émergence de projets portés par et pour le quartier. La Maison Citoyenne souhaite mettre en place un budget participatif annuel, permettant aux habitants de proposer des idées, de voter pour leurs projets préférés et de suivre la mise en œuvre des actions retenues. Ce dispositif vise à rendre la décision plus transparente, plus collective et plus proche des besoins réels du territoire.

La Maison Citoyenne souhaite accompagner les habitants à chaque étape : formulation des idées, construction des projets, recherche de partenaires, organisation logistique et réalisation des actions. Elle souhaite également valoriser les projets réussis en organisant des temps de restitution, des expositions, des présentations publiques ou des événements de célébration, afin de mettre en lumière l'engagement des habitants et de renforcer la fierté collective.

L'objectif est de renforcer l'implication des habitants, de valoriser leurs compétences et de créer une dynamique collective positive, fondée sur la coopération, la

créativité et la confiance. Le budget participatif devient ainsi un outil concret pour développer le pouvoir d'agir et encourager l'innovation citoyenne.

FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

La montée en compétences constitue un enjeu majeur pour renforcer la gouvernance associative et soutenir l'implication des habitants dans la vie de la Maison Citoyenne. Pour permettre à chacun de s'engager pleinement et sereinement, la structure souhaite proposer des formations adaptées aux administrateurs, aux bénévoles et aux habitants impliqués dans les projets.

Ces formations porteront sur des thématiques variées : gestion associative, communication, médiation, participation citoyenne, animation de réunions, gestion de projet, ou encore compréhension des politiques publiques. Elles visent à donner à chacun les outils nécessaires pour participer efficacement aux instances, porter des projets et contribuer à la dynamique collective.

La Maison Citoyenne souhaite également organiser des temps d'échange entre pairs, des visites inspirantes, des rencontres avec d'autres structures et des ateliers de partage d'expériences, afin de favoriser l'apprentissage mutuel et l'ouverture à d'autres pratiques.

L'objectif est de renforcer les compétences, la confiance et l'autonomie des personnes impliquées dans la gouvernance, et de soutenir une organisation plus solide, plus participative et plus inclusive.

Le schéma de gouvernance de la Maison Citoyenne Noël Guichard repose sur plusieurs niveaux complémentaires, permettant d'articuler participation habitante, pilotage stratégique et coordination opérationnelle.

- Le Conseil d'Administration, composé d'habitants, de bénévoles et de représentants associatifs, définit les orientations stratégiques et veille à la mise en œuvre du projet social. Il constitue l'instance décisionnelle centrale de la structure.
- Les commissions thématiques, ouvertes aux habitants, aux bénévoles et aux partenaires, permettent de co-construire les actions, d'échanger sur les besoins du territoire et de proposer des pistes d'amélioration. Elles favorisent une participation régulière et accessible.
- Les groupes de travail habitants, constitués autour de projets spécifiques, permettent de développer des initiatives locales, de mobiliser les compétences du quartier et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.
- L'équipe salariée, composée de professionnels qualifiés, assure la mise en œuvre opérationnelle

des actions, la coordination des projets et l'accompagnement des habitants dans leurs démarches et initiatives.

Les partenaires institutionnels et associatifs, impliqués dans une gouvernance élargie, contribuent à la cohérence, à la complémentarité et à la coordination des actions menées sur le territoire.

Ce schéma garantit une gouvernance partagée, inclusive et efficace

FICHE ACTION 1

Assemblées habitantes

OBJECTIF : Créer des espaces de participation réguliers, accessibles et ouverts à tous.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, jeunes, familles, seniors.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Organisation d'assemblées habitantes trimestrielles, permettant de présenter les projets, de recueillir les avis et de co-construire les actions.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Ville de Romans, associations locales, établissements scolaires.

INDICATEURS : Nombre d'assemblées organisées, nombre de participants, diversité des profils.

FICHE ACTION 3

Formations à la gouvernance

OBJECTIF : Renforcer les compétences des administrateurs, des bénévoles et des habitants impliqués.

PUBLICS CONCERNÉS : Administrateurs, bénévoles, habitants engagés.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Administrateurs, bénévoles, habitants engagés.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Associations spécialisées, institutions publiques, structures partenaires.

INDICATEURS : Nombre de participants, progression des compétences, impact sur la gouvernance.

OBJECTIF	INDICATEUR Nombre de	CIBLE /AN
Renforcer la participation	Assemblées habitantes	60
Développer la gouvernance partagée	Participants aux commissions	80
Valoriser les initiatives habitantes	Projets financés par le budget participatif	6
Monter en compétences	Personnes formées	20

FICHE ACTION 2

Budget participatif

OBJECTIF : Renforcer la participation des habitants en leur permettant de proposer et de choisir des projets.

PUBLICS CONCERNÉS : Habitants du quartier, jeunes, familles, seniors.

MODALITÉS D'INTERVENTION : Mise en place d'un budget participatif annuel, accompagnement des habitants dans la formulation de leurs projets, organisation d'un vote et suivi de la mise en œuvre.

PARTENAIRES MOBILISÉS : Ville de Romans, associations locales, partenaires institutionnels.

INDICATEURS : Nombre de projets proposés, nombre de votants, nombre de projets réalisés.



7

RICHESSES HUMAINES ET PARTENARIATS

La réussite du projet social 2026-2030 repose sur la **mobilisation coordonnée de l'ensemble des forces vives de la Maison Citoyenne Noël Guichard**. L'équipe salariée, les bénévoles, les administrateurs et les partenaires institutionnels et associatifs constituent un écosystème complémentaire, indispensable à la mise en œuvre des actions et à l'atteinte des objectifs fixés.

Ce chapitre présente **les ressources humaines, les compétences mobilisées et les coopérations structurantes qui permettent à l'association de mener à bien ses missions**. Il met en lumière la diversité des acteurs engagés, la richesse des savoir-faire mobilisés et l'importance des partenariats pour renforcer l'impact social de la Maison Citoyenne sur le territoire.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée constitue le **cœur opérationnel** de la Maison Citoyenne. Elle est composée de professionnels qualifiés, engagés et expérimentés, qui **assurent la mise en œuvre quotidienne des actions, l'accompagnement des habitants, la coordination des projets et la gestion administrative**. Leur présence régulière sur le terrain garantit la continuité, la qualité et la cohérence des interventions.

L'équipe se caractérise par une **grande polyvalence**. Les salariés interviennent dans des domaines variés : **animation socioculturelle, médiation sociale, accompagnement administratif, inclusion numérique, parentalité, jeunesse, seniors, gestion de projets, communication et coordination partenariale**. Cette diversité de compétences permet de répondre aux besoins multiples du territoire et d'adapter les interventions aux situations rencontrées.

La Maison Citoyenne accorde une importance particulière à la **formation continue**. Les salariés bénéficient régulièrement de formations portant sur la médiation, l'accompagnement social, la prévention, l'égalité femmes-hommes, la gestion de conflits, l'animation participative ou encore la compréhension des politiques publiques. Ces temps de formation renforcent les compétences professionnelles, améliorent la qualité des actions menées et garantissent une posture adaptée aux enjeux du terrain.

L'équipe salariée travaille **en étroite collaboration avec les bénévoles, les administrateurs et les partenaires**. Elle joue un rôle central dans la coordination des actions, la mobilisation des habitants et la construction de projets collectifs, contribuant ainsi à la dynamique et à la vitalité de la Maison Citoyenne.

LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles occupent une place essentielle dans la vie de la Maison Citoyenne. **Ils contribuent à l'animation des ateliers, à l'organisation des événements, à l'accompagnement des habitants, à la gestion des jardins partagés, à l'accueil, à la médiation et à la mise en œuvre des projets**. Leur présence régulière et leur engagement renforcent la capacité d'action de l'association et enrichissent la dynamique collective.

Leur engagement repose sur des motivations diverses : **solidarité, envie de transmettre, désir de s'impliquer dans la vie du quartier, volonté de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, ou besoin de créer du lien social**. La Maison Citoyenne valorise cet engagement en proposant des temps de formation, des moments conviviaux, des espaces de participation et des responsabilités adaptées aux envies et aux compétences de chacun.

Les bénévoles jouent un rôle clé dans la création d'un climat de confiance, dans la proximité avec les habitants et dans la transmission des savoirs. Leur implication contribue à la richesse de la vie collective et constitue un pilier indispensable au fonctionnement et au rayonnement de la Maison Citoyenne.

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

La gouvernance associative repose sur un **Conseil d'Administration engagé, composé d'habitants, de bénévoles et de représentants associatifs**. Cette instance définit les orientations stratégiques, veille à la mise en œuvre du projet social, assure la gestion administrative et financière et garantit la cohérence des actions menées par la Maison Citoyenne.

La Maison Citoyenne **souhaite renforcer la participation des habitants** au sein de la gouvernance. Elle encourage la **diversité des profils**, en favorisant la représentation des jeunes, des femmes, des familles et des seniors. Elle souhaite également améliorer la transparence des décisions, en communiquant régulièrement sur les projets, les résultats et les orientations, afin de renforcer la confiance et l'appropriation collective des enjeux.

La gouvernance associative s'appuie également sur des **commissions thématiques et des groupes de travail**, ouverts aux habitants, aux bénévoles et aux partenaires. Ces espaces permettent de co-construire les actions, d'échanger sur les besoins du territoire et de proposer des améliorations. Ils constituent des lieux privilégiés de participation, d'expression et d'innovation citoyenne.

RÉSEAU PARTENARIAL

Le réseau partenarial constitue un pilier essentiel du projet social. La Maison Citoyenne travaille en étroite collaboration avec de nombreux acteurs institutionnels, associatifs, éducatifs, sanitaires et culturels. Ces coopérations permettent de **renforcer la cohérence des**

actions, de mutualiser les compétences, de coordonner les interventions et de répondre de manière globale et adaptée aux besoins des habitants.

Les partenaires institutionnels jouent un rôle central.

La Ville de Romans-sur-Isère, la CAF, le Département, la Préfecture, la CPAM, Pôle Emploi, France Services et le CCAS sont des acteurs clés dans l'accompagnement social, l'accès aux droits, la prévention, la sécurité, la santé et la cohésion sociale. Leur engagement contribue à structurer des réponses solides et complémentaires.

Les établissements scolaires (écoles, collège, lycées) constituent des partenaires privilégiés pour les actions éducatives, les projets culturels, les ateliers de prévention et les initiatives intergénérationnelles. Les structures de santé, les associations de prévention, les médiateurs et les travailleurs sociaux jouent également un rôle déterminant dans l'accompagnement des situations complexes et la prise en charge globale des familles.

Le tissu associatif local, particulièrement dynamique, enrichit la vie du quartier. Les associations culturelles, sportives, environnementales, féministes, solidaires ou éducatives participent activement à la mise en œuvre des projets, à l'organisation des événements et à la mobilisation des habitants.

La **Maison Citoyenne souhaite renforcer ces partenariats**, en développant des projets communs, en organisant des temps de coordination, en partageant des outils et en construisant des réponses collectives aux enjeux du territoire. Cette dynamique partenariale constitue un levier essentiel pour amplifier l'impact social de la structure et soutenir durablement les habitants.

8

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

La mise en œuvre du projet social 2026-2030 nécessite des ressources financières et matérielles adaptées, cohérentes et pérennes. Pour garantir la continuité des actions, assurer la qualité des interventions et soutenir les dynamiques habitantes, la Maison Citoyenne Noël Guichard s'appuie sur un ensemble de moyens mobilisés auprès de partenaires institutionnels, de financeurs publics et privés, ainsi que sur ses propres capacités organisationnelles.

Ce chapitre présente les ressources financières qui permettent de structurer et de développer les actions du projet social, ainsi que les moyens matériels indispensables au fonctionnement quotidien de la structure. Il repose sur une analyse des besoins du territoire, des financements mobilisables et des

équipements disponibles, afin d'assurer une gestion rigoureuse, transparente et adaptée aux enjeux du quartier.

L'objectif est de garantir un cadre solide et durable pour accompagner les habitants, soutenir les initiatives locales et renforcer l'impact social de la Maison Citoyenne sur le territoire.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2026–2030

Le budget prévisionnel du projet social repose sur une **combinaison de financements publics, de subventions institutionnelles, de contributions associatives et de ressources propres**. La Maison Citoyenne s'appuie principalement sur les financements de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Ville de Romans-sur-Isère, de la Préfecture dans le cadre de la Politique de la Ville, du Département de la Drôme, ainsi que sur divers appels à projets thématiques permettant de soutenir des actions ciblées.

Ce budget prévisionnel est construit de manière à garantir la stabilité des actions, à anticiper les besoins émergents et à assurer la pérennité des postes salariés, indispensables au fonctionnement quotidien de la structure. Il intègre également les coûts liés aux équipements, aux charges de fonctionnement, aux projets d'habitants, aux actions de médiation, aux ateliers, aux événements et aux investissements matériels nécessaires au développement des activités.

L'objectif est de disposer d'un cadre financier solide, transparent et durable, permettant de soutenir l'ensemble des missions de la Maison Citoyenne et d'accompagner efficacement les dynamiques habitantes sur la période 2026-2030.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT

La stratégie de financement repose **sur plusieurs axes complémentaires**, destinés à assurer la pérennité du projet social et la stabilité des actions menées par la Maison Citoyenne.

1. Le premier axe consiste à **consolider les financements institutionnels existants**, notamment ceux de la CAF, de la Ville de Romans-sur-Isère, de la Préfecture et du Département. **Ces financements constituent le socle du projet social et garantissent la continuité des actions**, en particulier celles liées à l'accompagnement des habitants et au fonctionnement de la structure.
2. Le deuxième axe vise à **diversifier les sources de financement, en répondant à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens**, et en mobilisant des fonds dédiés à la jeunesse, à l'égalité femmes-hommes, à la prévention, à l'inclusion numérique ou encore à l'écologie urbaine. Cette diversification permet d'innover, d'expérimenter et de développer de nouvelles actions en réponse aux besoins du territoire.
3. Le troisième axe consiste à **développer les ressources propres**, notamment à travers les adhésions, les contributions volontaires, les partenariats privés, le mécénat ou des prestations ponctuelles. Ces ressources renforcent l'autonomie financière de la structure et soutiennent les initiatives locales.

4. Le quatrième axe vise à **optimiser les dépenses, en mutualisant les ressources** avec les partenaires, en recherchant des solutions économiques et en favorisant des pratiques écologiques telles que le réemploi, la réparation ou la réduction des déchets. Cette démarche contribue à une gestion responsable et durable.

Cette stratégie globale permet de garantir la pérennité du projet social, de sécuriser les postes salariés et de soutenir les initiatives habitantes, tout en renforçant la capacité d'action de la Maison Citoyenne sur le territoire.

ÉQUIPEMENTS ET LOCAUX

La Maison Citoyenne Noël Guichard dispose de plusieurs espaces d'intervention qui constituent des ressources essentielles pour la mise en œuvre du projet social. Ces lieux, complémentaires et adaptés aux besoins du territoire, permettent d'accueillir les habitants, de développer des projets variés et de soutenir les dynamiques collectives.

Le bâtiment principal, récemment rénové, offre des espaces d'accueil, des salles d'activités, des bureaux, une cuisine collective et des espaces polyvalents. Ces locaux permettent d'organiser des ateliers, des réunions, des permanences, des événements et des actions collectives dans un cadre fonctionnel et convivial.

Le tiers-lieu Le Fil de Faire, d'une superficie de 150 m², constitue un espace dédié au numérique, au bricolage, à la réparation vélo, à la cuisine et aux projets d'économie de partage. Il favorise l'émergence d'actions innovantes, la valorisation des compétences des habitants et la création de dynamiques collaboratives.

Le tiers-lieu Les Lavandières, d'une superficie de 100 m², est consacré aux actions de parentalité, aux projets collectifs et aux ateliers d'expression. Il constitue un espace sécurisant, convivial et particulièrement adapté aux familles, favorisant l'échange, la créativité et le soutien mutuel.

Ces équipements sont complétés par des **espaces extérieurs**, tels que les jardins partagés, les aires de jeux, les espaces verts et les lieux de rencontre du quartier. La Maison Citoyenne souhaite renforcer l'usage de ces espaces en organisant des animations, des chantiers participatifs et des événements en plein air, afin de favoriser la convivialité et l'appropriation du cadre de vie.

L'entretien, la gestion et l'aménagement de ces locaux nécessitent des ressources matérielles et financières adaptées. La Maison Citoyenne souhaite poursuivre les investissements nécessaires pour garantir la qualité des espaces, améliorer l'accessibilité, renforcer la sécurité et favoriser l'accueil de tous les publics.

L'évaluation constitue un pilier essentiel du projet social 2026-2030. Elle permet de mesurer l'efficacité des actions, d'ajuster les interventions en fonction des besoins du territoire, de garantir la transparence vis-à-vis des partenaires institutionnels et de renforcer la participation des habitants dans l'analyse et l'amélioration des actions menées.

Ce chapitre présente le **dispositif d'évaluation continue** mis en place par la Maison Citoyenne Noël Guichard, les indicateurs mobilisés, la démarche d'évaluation d'impact social ainsi que le **calendrier des temps d'évaluation**. L'objectif est de disposer d'un cadre structuré, partagé et évolutif, permettant de suivre la progression du projet social, d'identifier les réussites, de repérer les points d'amélioration et de garantir une dynamique d'apprentissage collectif.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION CONTINUE

La Maison Citoyenne Noël Guichard souhaite mettre en place un dispositif d'évaluation continue, participatif et transparent, afin de garantir la qualité des actions menées et d'adapter en permanence le projet social aux besoins du territoire. Ce dispositif repose sur plusieurs principes structurants.

1. Le premier principe est celui de la **régularité**. L'évaluation doit être intégrée au quotidien de l'association, à travers des bilans réguliers, des temps d'analyse collective, des retours d'expérience et des ajustements permanents. Cette dynamique permet d'assurer une amélioration continue des pratiques et une réactivité face aux évolutions du quartier.
2. Le deuxième principe est celui de la **participation**. Les habitants, les bénévoles, les salariés et les partenaires sont associés à l'évaluation, afin de croiser les regards, partager les observations et co-construire les améliorations. Cette démarche collaborative renforce l'appropriation du projet social et valorise l'expertise d'usage des habitants.
3. Le troisième principe est celui de la **transparence**. Les résultats de l'évaluation sont partagés avec les habitants, les partenaires et les institutions, afin de renforcer la confiance, la légitimité et la cohérence des actions. La communication régulière des avancées et des enseignements contribue à une gouvernance ouverte et accessible.

Le dispositif d'évaluation continue s'appuie sur des outils variés : tableaux de bord, indicateurs quantitatifs, analyses qualitatives, questionnaires, entretiens, observations de terrain, groupes de travail et bilans annuels. Cette pluralité d'outils permet de mesurer à la fois l'impact, la participation, la satisfaction et la pertinence des actions menées.



INDICATEURS PAR AXE

Chaque axe du projet social est associé à des indicateurs précis, permettant de mesurer l'avancement des actions, la participation des habitants, l'impact sur le territoire et la qualité des interventions. Ces indicateurs, à la fois quantitatifs et qualitatifs, constituent des outils essentiels pour suivre l'évolution du projet, identifier les réussites, repérer les besoins d'ajustement et garantir la cohérence des actions menées.

Ils permettent notamment de mesurer :

- le taux de participation aux activités, ateliers et événements
- la diversité des publics impliqués
- le nombre de projets d'habitants accompagnés
- l'impact social des actions sur la vie du quartier
- la satisfaction des participants
- la qualité des partenariats et des coopérations locales
- la progression des compétences des habitants, bénévoles et salariés
- la réduction des situations d'isolement ou de non-recours aux droits

Ces indicateurs sont définis pour chacun des axes du projet social et intégrés dans les outils de suivi de la Maison Citoyenne. Ils permettent d'assurer une évaluation régulière, partagée et orientée vers l'amélioration continue.

AXES	OBJECTIFS ÉVALUÉS	INDICATEURS PRINCIPAUX
Axe 1 – Recours aux droits	Accès aux droits, lutte contre le non-recours, autonomie numérique	Nombre de personnes accompagnées, nombre de démarches réalisées, taux d'autonomie numérique, situations de non-recours repérées
Axe 2 – Cadre de vie	Appropriation des espaces publics, sécurité, place des femmes, écologie urbaine	Nombre d'animations, actions de médiation, marches exploratoires, chantiers participatifs
Axe 3 – Lien social	Dialogue, cohésion, lutte contre les discriminations, solidarité	Nombre de groupes de parole, cafés citoyens, actions de sensibilisation, projets solidaires
Axe 4 – Gouvernance	Participation, pouvoir d'agir, gouvernance partagée	Nombre d'assemblées habitantes, participants aux commissions, projets financés, personnes formées

Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution des actions, d'identifier les réussites, de repérer les difficultés et d'ajuster les interventions afin de garantir la cohérence et l'efficacité du projet social.

ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL

L'évaluation d'impact social **vis** à mesurer les effets du projet social sur les habitants, le quartier et la dynamique collective. Elle permet d'aller au-delà des indicateurs quantitatifs en analysant les transformations sociales, les évolutions des comportements, les changements de perception et les dynamiques de participation générées par les actions de la Maison Citoyenne.

La Maison Citoyenne souhaite mettre en place **une démarche d'évaluation d'impact social fondée sur plusieurs outils complémentaires**. Elle prévoit d'organiser des entretiens qualitatifs avec les habitants, les bénévoles, les partenaires et les salariés, afin de recueillir leurs ressentis, leurs observations et leurs analyses. Elle souhaite également mobiliser des outils participatifs, tels que la fleur de l'impact social, l'arbre-sculpture, les cartes sensibles ou les récits de vie, permettant d'exprimer les transformations vécues de manière sensible et collective.

L'analyse portera sur plusieurs dimensions clés : accès aux droits, cohésion sociale, sécurité, participation citoyenne, autonomie, confiance, qualité de vie et sentiment d'appartenance. Ces dimensions permettront d'appréhender la profondeur et la diversité des effets produits par les actions menées.

L'objectif est de comprendre les transformations à l'œuvre, de valoriser les réussites, d'identifier les leviers d'amélioration et de renforcer la pertinence du projet social dans une logique d'apprentissage continu et de développement collectif.

CALENDRIER DES TEMPS D'ÉVALUATION

La Maison Citoyenne souhaite **structurer l'évaluation autour d'un calendrier annuel**, permettant de rythmer les actions, de partager les résultats et d'ajuster les interventions en continu. Ce cadre régulier favorise une dynamique d'amélioration permanente et une transparence renforcée vis-à-vis des habitants et des partenaires.

- **Janvier - Février** : bilan de l'année précédente, analyse des indicateurs, ajustement du plan d'action.
- **Mars - Avril** : ateliers participatifs avec les habitants, groupes de travail thématiques, mise à jour des besoins du territoire.
- **Juin** : bilan intermédiaire, présentation au Conseil d'Administration, ajustements éventuels.
- **Septembre** : rencontres partenariales, analyse des actions estivales, préparation des projets d'automne.
- **Novembre** : évaluation qualitative, entretiens, outils participatifs, analyse des impacts sociaux.
- **Décembre** : synthèse annuelle, restitution publique, préparation du rapport d'activité.

Ce calendrier permet de garantir une évaluation régulière, participative et transparente, en cohérence avec les exigences institutionnelles et les besoins du territoire. Il constitue un outil structurant pour piloter le projet social et renforcer son impact.

10

UN VOLET TRANSVERSAL- Famille

Le Projet Famille 2026–2030 constitue un volet transversal et structurant du projet social de la Maison Citoyenne Noël Guichard. Conformément aux orientations de la CAF, il s'inscrit pleinement dans le projet global et en partage la vision, les principes d'action et la visée d'empowerment des habitants. Il se décline en trois axes complémentaires : parentalité, loisirs des familles, solidarités intergénérationnelles articulés avec les quatre axes du projet social (droits, cadre de vie, lien social, gouvernance). Sa mise en œuvre s'appuie sur la participation des parents, des bénévoles et des partenaires, un budget dédié, et un dispositif d'évaluation intégré au suivi global du projet social.

CADRE, ENJEUX ET DÉMARCHE

Positionnement. Le Projet Famille est un pilier transversal du projet social : il soutient la parentalité, les loisirs familiaux et les solidarités intergénérationnelles, en cohérence avec les 4 axes (droits, cadre de vie, lien social, gouvernance) et les attendus CAF. Il ne fait pas doublon avec les chapitres d'évaluation/diagnostic déjà produits ; il s'y rattache et se concentre sur les spécificités familles.

Démarche d'élaboration. Élaboration participative (groupes de travail, questionnaires, porteurs de parole, séminaires, CA), articulée au calendrier global : évaluation 2021–2025, diagnostic, finalisation et écriture. Objectifs : faire avec les familles, aligner sur les réalités du quartier et les partenaires, et bâtir une évaluation d'impact régulière.

Principe d'intégration : on évite toute redite de la méthodologie d'évaluation et du diagnostic général déjà documentés en Partie I & II ; ici, on ne retient que les éléments spécifiques "familles" (indicateurs, offres, budgets, partenariats, cibles).

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

« FAMILLES ET PARENTALITÉ »

Ancrage et adhésions : hausse continue des familles adhérentes (2021→2025 : 285 → 685 ; Quartier Monnaie : 210 → 540), meilleure fidélisation, diversification des profils ; montée de l'usage des services droits/accès sans résidence systématique dans le périmètre immédiat.

Mixité sociale et revenus : majorité des familles avec QF 300–800 (QF médian 620 en 2024 ; QF moyen 780), témoignant d'une précarité persistante malgré une mixité croissante.

Besoins saillants : isolement des parents (surtout mères de jeunes enfants et familles monoparentales), questions éducatives (écrans, sommeil, scolarité), non-recours

et barrières numériques, accessibilité financière des loisirs et de l'alimentation, offre 0–3 ans et adolescence à conforter, nécessité de liens intergénérationnels plus réguliers.

Écosystème : pluralité d'acteurs (PMI, CAF, écoles, mission locale, CCAS, bailleurs, associations), mais coordination parfois fragmentée ; besoin d'instances locales lisibles et co-construction renforcée.

Rattachements aux axes du projet social :

- *Recours aux droits ↔ non-recours, médiation administrative, autonomie numérique ;*
- *Cadre de vie ↔ place des femmes, appropriation apaisée de l'espace public par les familles ;*
- *Lien social ↔ prévention post-trauma, cohésion et entraide ;*
- *Gouvernance ↔ participation parentale et budget participatif familles.*

AXES ET OBJECTIFS DU PROJET FAMILLE

(alignés sur les 4 axes du projet social)

Axe F1 : Accompagner la fonction parentale

Objectif général : soutenir les parents dans leur rôle éducatif et créer des espaces d'échanges entre pairs. Publics clés : mères isolées, familles monoparentales, parents primo-arrivants, parents d'ados.

- Espaces de parole & cafés des parents (mensuels), groupes thématiques (sommeil, écrans, séparation), permanences d'écoute (psy/médiation familiale), accueil inconditionnel, garde d'enfants, gratuité.
- Info-sensibilisation : conférences-débats, ateliers (émotions, CNV, santé/alimentation,

scolarité, adolescence, addictions), interventions en écoles.

- Co-construction : groupe “parents co-programmateurs”, valorisation des savoirs parentaux (parents-formateurs), soutien aux initiatives parentales.

Articulation directe avec les axes du projet social :

- **AXE 1 Droits** : médiation administrative & orientation CAF/CPAM/France Services durant cafés/ateliers ; passerelles EPN pour formalités scolaires et santé.
- **AXE 4 Gouvernance** : intégration de parents au CA/commissions et au budget participatif
- **Indicateurs-clés** : nombre de séances et de participants ; diversité des profils ; récurrence de participation ; retours qualitatifs ; situations de non-recours repérées/orientées.

Axe F2 : Soutenir le loisir des familles

Objectif général : permettre l'accès à des loisirs accessibles et décroissants, renforçant les liens intrafamiliaux. Sorties familiales mensuelles (culture/nature/sport), ateliers parents-enfants, mini-camps/séjours, événements conviviaux, actions hors-les-murs.

- Accessibilité : grille tarifaire selon QF, aides (VACAF/bourses), covoiturage et transport collectif, partenariats pour tarifs préférentiels.
- Participation : programmations trimestrielles co-construites, groupe “familles ressources”, bilans réguliers.

Articulation directe avec les axes du projet social :

- **AXE 2 Cadre de vie** : appropriation positive de l'espace public via animations in situ ; sécurité perçue renforcée par présence familiale ; focus place des femmes (horaires/lieux adaptés).
- **AXE 3 Lien social** : activités “ponts” inter-quartiers, mixité et décroissement.
- **Indicateurs-clés** : nombre d'activités et de participants, mixité sociale, part des familles à bas revenus, taux de satisfaction et de fidélisation ; impact social perçu.

Axe F3 : Solidarités nouvelles et intergénérationnelles

Objectif général : lutter contre l'isolement (seniors & monoparentalité), décroisser les âges, développer l'entraide de proximité.

- Ateliers intergénérationnels (cuisine, jardinage, jeux, numérique, mémoire), projets communs jeunes/seniors, repas partagés.
- Lutte contre l'isolement : cafés des voisins, visites de convivialité (avec services sociaux), groupes de parole, parrainage/binôme.
- Entraide : Système d'échanges de savoirs/services, garde partagée, bourses aux objets, ateliers réparation/récup', jardin partagé.

Articulation directe avec les axes du projet social :

- **AXE 3 Lien social** : espaces de réparation collective post-trauma, lutte contre discriminations, mobilisation des ressources habitantes.
- **AXE 1 Droits** : repérage non-recours lors des visites/temps conviviaux → orientations.
- **Indicateurs-clés** : nb d'actions intergénérationnelles/an, répartition par âge, nb de personnes isolées accompagnées, évolution de l'isolement, nb d'échanges et projets initiés, impact territoire.



MISE EN ŒUVRE : ACTIONS, PARTENARIATS, BUDGET DÉDIÉ

Partenariats (ciblage “familles”) : PMI, CAF, écoles & associations de parents, centres sociaux/MJCs, médiation santé/psy, mission locale, CCAS, bailleurs, ludothèque/médiathèque, structures culturelles et sportives avec clarification des rôles et co-programmations pour éviter les recouvrements.

Budget Projet Famille (annualisé) : 62 000 €

- **Parentalité** : 15 000 € (intervenants, formations, outils/comm', garde d'enfants, fonctionnement)
- **Loisirs familles** : 35 000 € (sorties/transports, séjours, ateliers/matériel, aides aux familles)
- **Solidarités & intergénérationnels** : 12 000 € (actions intergénérationnelles, isolement, échanges de savoirs, projets collectifs)

Financements cibles : CAF (55 %), Ville (25 %), Département (10 %), Fonds propres (10 %).

Ce budget est rattaché au budget global (Partie VI) et fléché dans le plan de financement, sans double comptage.

Calendrier 2026–2030 (extrait) :

- 2026 : lancement cafés parents (1/mois), 10 sorties familles, 2 ateliers intergénérationnels/mois, 1 bourse aux objets.
- 2027–2028 : montée en charge (permanence psy, 12 sorties/an, 2 séjours, ateliers 0–3 ans, projets intergénérationnels durables, jardin partagé), co-construction renforcée.
- 2030 : bilans, consolidation, préparation 2030–2033.



ÉVALUATION ET INDICATEURS (intégrée au dispositif global)

Intégration au dispositif d'évaluation continue (Partie VI) : mêmes rythmes (bilan T1, intermédiaire juin, participatif automne, synthèse décembre), mêmes outils (tableaux de bord, indicateurs quanti/quali, outils participatifs “fleur de l'impact”, récits).

Spécifiques Familles :

- F1 Parentalité : nb/qualité des espaces de parole, diversité des parents, orientation droits réussies, sentiment de reconnaissance, initiatives parentales.
- F2 Loisirs : mixité sociale, accessibilité financière (part QF bas, aides mobilisées), fidélisation, co-programmation par familles.
- F3 Solidarités : nb d'actions intergénérationnelles, évolution isolement (auto-évaluations), densité des entraides/échanges, retours qualitatifs.

Projet social 2026–2030	Projet Famille	Exemple d'articulation opérationnelle
Axe 1 – Recours aux droits	F1 Parentalité F3 Solidarités	Cafés parents + médiation droits / repérage non-recours lors des visites de convivialité → orientations CAF/France Services
Axe 2 – Cadre de vie	F2 Loisirs familles	Animations hors-les-murs, sorties « test d'usage » des espaces ; marches exploratoires avec mères → propositions d'aménagement
Axe 3 – Lien social	F2 & F3	Ateliers intergénérationnels, repas partagés, projets culturels familiaux, entraide de proximité
Axe 4 – Gouvernance	F1 & F2	Groupe « parents co-programmateurs », sièges parents en commissions, budget participatif familles

CONCLUSION - Cap sur 2030 !

Le projet social 2026-2030 de la Maison Citoyenne Noël Guichard s'inscrit dans un contexte territorial profondément transformé, marqué par des fragilités sociales persistantes, des tensions collectives encore vives et des attentes fortes de la part des habitants. Face à ces défis, la Maison Citoyenne affirme une ambition claire : contribuer à la reconstruction d'un quartier plus juste, plus apaisé et plus solidaire, en s'appuyant sur la participation des habitants, la coopération entre acteurs et une présence quotidienne sur le terrain.

Ce projet repose sur quatre axes structurants qui se complètent et se renforcent mutuellement. Le premier axe vise à garantir un accès effectif aux droits, en luttant contre le non-recours et en développant l'autonomie numérique. Le deuxième axe s'attache à améliorer le cadre de vie, en renforçant la sécurité, en valorisant les espaces publics et en donnant une place centrale aux femmes dans la ville. Le troisième axe ambitionne de reconstruire le lien social, en accompagnant les habitants dans la résilience collective, en créant des espaces de dialogue et en luttant contre les discriminations. Le quatrième axe, enfin, place la gouvernance au cœur du projet, en renforçant la participation citoyenne, en valorisant les initiatives habitantes et en consolidant les instances démocratiques.

La Maison Citoyenne Noël Guichard s'engage à mettre en œuvre ce projet avec détermination, humilité et constance. Elle s'appuie sur une équipe professionnelle engagée, des bénévoles investis, des administrateurs mobilisés et un réseau partenarial solide. Elle s'appuie également sur la richesse humaine du quartier, sur la créativité des habitants, sur leur capacité à se mobiliser et sur leur volonté de construire un avenir commun.

Ce projet social n'est pas seulement un document stratégique. Il constitue une feuille de route collective, un engagement partagé et une invitation à agir ensemble. Il affirme que la transformation du quartier est possible, qu'elle est déjà en marche et qu'elle repose sur la force du collectif.

À l'horizon 2030, la Maison Citoyenne souhaite que le quartier Est-La Monnaie soit reconnu comme un territoire vivant, solidaire, apaisé et innovant. Elle souhaite que les habitants puissent y vivre en sécurité, y trouver des ressources, y développer leurs projets et y exercer pleinement leur citoyenneté. Elle souhaite que chacun puisse y trouver sa place, être reconnu dans sa dignité et participer à la construction d'un avenir commun.

Ce projet est une promesse. Une promesse faite aux habitants, aux partenaires et à l'ensemble du territoire. Une promesse de présence, de solidarité, de justice et d'espoir.





MERCI AUX HABITANTS,
AUX BÉNÉVOLES,
AUX ADMINISTRATEURS,
AUX ÉQUIPES DE SALARIÉS ET
À NOS PARTENAIRES...

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

